

la tribune

Qui gouverne le pays?
 Editorial de Jean Vigneault
 (p. B-2)

Forum Finance
 Informations
 générales

Un camp où on préférerait revenir

"Ils étaient environ 200, des marins qui, pour la plupart, avaient été faits prisonniers, au moment où avait éclaté la guerre, quand les navires

étaient assez bien traités. Ils n'étaient pas astreints à des corvées éreintantes. La nourriture n'était pas très variée mais elle était relativement abondante. Ils ne souffraient pas du froid. A quelques kilomètres, des recrues jouaient à la guerre mais il y avait fort de chances qu'une balle perdue siffle à leurs oreilles ou qu'un obus égaré explose dans l'enceinte du camp.

ney Sayer, un survivant du premier conflit mondial qui, pendant presque tout le conflit qui, 20 ans plus tard, ravagea le monde, fut de ces

200. C'étaient des matelots de la marine marchande allemande qui avaient été incapables de rentrer en Allemagne avant que la guerre n'éclate. Plus

d'autres aussi qui n'avaient qu'une idée en tête: s'évader. Certains ont réussi à quitter le camp en douce mais tous ont été repris."

Et Sydney Sayer d'évoquer les fugues de quelques fortes têtes qui ont mis un soupçon de piquant dans la routine assommante de la vie du camp: "Je me souviens, comme si c'était hier, de ce prisonnier qui, ni vu ni connu, avait quitté le camp sans que les sentinelles ne s'en aperçoivent et qui, après avoir suivi la voie ferrée sur une distance de quelques milles, s'était arrêté chez un fermier à qui, dans un mauvais anglais, il avait demandé la permission de téléphoner. A qui, croyez-vous, avait-il téléphoné? Au commandant du camp à qui il avait demandé, tout penaud, qu'on vienne le chercher car il s'était égaré. Et cet autre qui avait été aperçu, errant dans une ruelle et que, dans ma propre voiture, j'avais ramené au camp. Et ces deux-là qui, partis à l'aventure du côté de Lennoxville, avaient renoncé à leur équipée et, assis sur le talus qui longe la voie ferrée, avaient patiemment attendu qu'on se mette à leur recherche et qu'on les ramène au camp."

Entre les tentatives d'évasion, les prisonniers pouvaient toujours tuer le temps à fabriquer des bottes, à réparer des chaussures ou bien à faire de menus travaux de couture ou de menuiserie: "Il en est qui ont demandé

qu'on les envoie travailler dans les fermes des environs mais, pour on ne sait quelle raison, peut-être parce qu'on craignait que certains ne tentent à nouveau de s'évader, leur demande est restée lettre morte."

Comme tous les marins du monde, qu'ils soient en mer, en rade ou en bordée, les prisonniers occupaient leurs soirées à évoquer leur pays, à rappeler des aventures d'escalade, à chanter ces airs que l'on fredonne dans tous les ports ou, passe-temps favori entre tous des loups de mer désœuvrés, à sculpter des voiliers miniatures. Certains avaient obtenu la permission de garder les instruments de musique qu'ils avaient emportés au moment où ils

lorsque, quelques semaines après la capitulation de l'Allemagne, ils ont quitté le camp afin de rentrer dans leur pays. Je n'en ai revu aucun. Que sont-ils devenus? Je l'ignore, tout comme j'ignore s'il en est qui, un jour, sont revenus sur les lieux de leur captivité. Il arrive que certains visages flous défilent encore dans ma tête car, même si la guerre avait fait de nous des ennemis, au fond, nous sympathisons car nous nous trouvons un peu dans la même galère: nous étions tous prisonniers, eux à l'intérieur des barbelés, nous au dehors."



Le camp où étaient enfermés les marins allemands avait été érigé dans l'est de la ville, non loin de l'endroit où sera bientôt construit

le nouveau centre de détention du district judiciaire de St-François.

res marchands ou les vaisseaux de ligne à bord desquels ils servaient avaient été arraisonnés en haute mer ou avaient été saisis dans les ports où ils avaient fait escale. Ce n'étaient pas des mauvais diables: ils supportaient leur captivité d'assez bonne grâce, avec dignité même. Après tout, n'y avait-il pas aussi, quelque part en Allemagne, des marins canadiens qui, comme eux, étaient prisonniers et qui, derrière les barbelés, appelaient de tous leurs vœux la fin d'une

étaient assez bien traités. Ils n'étaient pas astreints à des corvées éreintantes. La nourriture n'était pas très variée mais elle était relativement abondante. Ils ne souffraient pas du froid. A quelques kilomètres, des recrues jouaient à la guerre mais il y avait fort de chances qu'une balle perdue siffle à leurs oreilles ou qu'un obus égaré explose dans l'enceinte du camp.

sans-grade qui, dans l'ombre, contribuèrent à leur manière à hâter la victoire.

Quelques mois à peine après le début de la guerre, un camp destiné à recevoir des prisonniers avait été aménagé dans l'est de la ville, à proximité d'un atelier où étaient réparées des locomotives. Parler d'un camp, c'est beaucoup dire. Des barbelés, des miradors, des baraques, un atelier et le tour du camp était déjà fait. Des prisonniers n'ont pas tardé à y débarquer par train, environ

siens semblaient convaincus que l'Angleterre et ses alliés seraient rapidement vaincus et qu'ils capituleraient. Ils échafaudaient des projets pour le jour où, à la honte de leurs geôliers, ils seraient libérés et ils rentreraient dans leur pays avec les honneurs de la guerre. D'autres, cependant, savaient que la guerre ne serait pas une simple promenade militaire. Ils avaient fait contre mauvaise fortune bon cœur et ils laissaient les événements suivre leur cours. Il en était

avaient été arrachés à leur navire et, chaque mercredi soir, ils en jouaient pour leurs compagnons de captivité et leurs gardiens. "J'étais en congé

c'est ce matelot qui, chaque fois qu'il en avait l'occasion, affirmait qu'avec ses armes secrètes l'Allemagne allait être victorieuse.



Sydney Sayer

Deux centenaires qui attendent toujours de connaître leur sort

VICTORIAVILLE
 Tandis qu'à Warwick on continue à s'objecter à la classification de la Maison Baril, qui a 125 ans, comme patrimoine culturel à Plessisville, on implore le ministère des Affaires municipales qu'il classe la maison Cormier, qui a 90 ans, comme bien culturel.

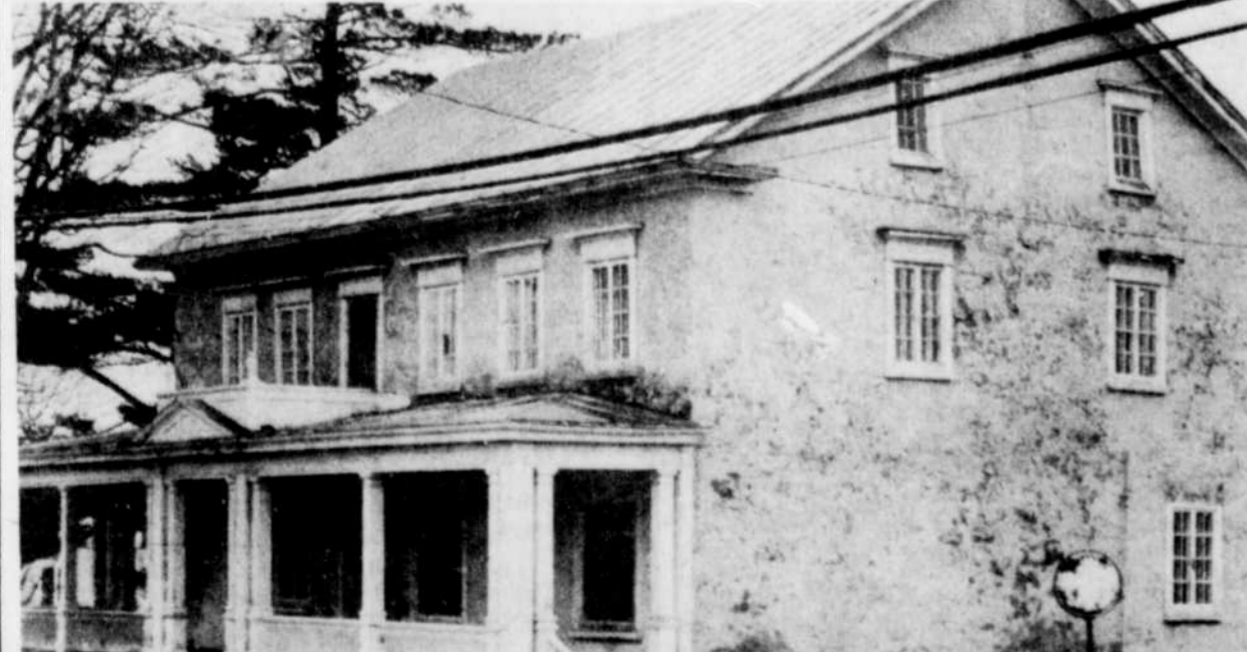
maison Cormier, qui abritait jusqu'à l'année dernière le CLSC de l'Erable, soit restaurée pour devenir un site de promotion culturelle et industrielle pour la région des Bois-Francis. On voudrait que la maison Cormier, qui aurait été construite pour Charles Cormier devenue une maison vivante de la culture ainsi qu'un site pour les expositions itinérantes. On ne veut surtout pas faire de la maison Cormier un musée statique.

municipalité ainsi que celui du Canton ont voté des résolutions pour exiger la démolition de cette maison de 125 ans, qui, selon les conseillers, n'aurait aucun attrait touristique et culturel.

La maison Baril appartient à la Caisse populaire St-Médard de Warwick. Les sociétaires de la Caisse souhaitent que la vieille maison soit détruite pour libérer le terrain et permettre la construction d'une nouvelle caisse populaire.



Charles Cormier s'est établi à Plessisville en 1849, soit quatre ans avant l'érection civile de Plessisville. La maison qu'on voudrait voir désigner comme bien culturel pour la transformer en téoin vivant de la vie culturelle, économique et industrielle des Bois-Francis fut construite en 1890.



La Commission des biens culturels n'a pas encore rendu de décision sur la question de la maison Baril. A Warwick, on a exigé la démolition de cette maison, qui fut construite il y a 125 ans, tandis qu'à Plessisville, on veut conserver la maison Cormier, qui fut érigée en 1890.

JEAN-GUY FARAH
Adjoint au président (adm.)
Secrétaire-trésorier

YVON DUBÉ
Éditeur et président

LIONEL DALPÉ
Éditeur adjoint
Adjoint au président (prod.)

JEAN VIGNEAULT
Rédacteur en chef

SERGE GOSSELIN
Chef des nouvelles

PIERRE FRANCOEUR
Directeur de l'information

B 2

LA TRIBUNE, SHERBROOKE, SAMEDI 8 DECEMBRE 1979

Qui gouverne le pays?

Si effectivement le ministre des Finances, M. John Crosbie, décrète mardi une hausse de \$0.20 le gallon d'essence en déposant son premier budget, il fera la preuve que le premier ministre du Canada vient de l'Ouest, mais qu'il a nom Peter Lougheed plutôt que Joe Clark. Il fera aussi la démonstration que le gouvernement est impuissant devant les grandes sociétés pétrolières qui laissent entrevoir le spectre d'une pénurie d'essence pour mieux nous convaincre d'accepter les hausses.

Une augmentation aussi forte, qui équivaldrait à presque vingt pourcent, serait sinon catastrophique, du moins étouffante pour le développement économique et pour la grande majorité des Canadiens. Si le gouvernement permet cette hausse, il accepte directement et sciemment une augmentation automatique de toutes les denrées transportées par camions, une hausse des transports en commun, des loyers,

des frais d'administration des villes, donc une hausse de taxes. Or si l'inflation annuelle à un taux de dix pourcent diminue le pouvoir d'achats de millions de Canadiens, qu'en sera-t-il d'une hausse aussi subite d'un produit qui influence toute la vie économique?

Il est simplement indécent que le gouvernement avant d'entrevoir d'autres solutions à une possibilité de pénurie ou de diminution des réserves, lance cette bombe s'il n'a pas l'intention véritable d'appliquer ses menaces. Et s'il passe à l'action, c'est qu'il est inconscient des répercussions dramatiques d'un tel geste. D'ailleurs comment croirons-nous un gouvernement qui parle de pénurie et de nécessité de hausser les prix du pétrole, quand ce même gouvernement a déjà tant tergiversé sur le transport d'une ambassade et repoussé aux calendes grecques une foule de promesses?

Jean Vigneault

SONDAGE GALLUP

La pénurie possible d'énergie inquiète

Une étude multinationale, faite par les instituts de recherche internationaux Gallup, manifeste que l'inquiétude par rapport à un manque possible d'énergie est mondiale. A la question de savoir si elles étaient au courant d'un manque possible, environ 9 personnes sur 10, dans chaque pays, ont rapporté qu'elles avaient en

tendu ou lu quelque chose sur le sujet - passant de 96% au Japon à 83% pour la Grande-Bretagne. Au Canada, 88% des gens se sont dits au courant.

La seconde question était: "CROYEZ-VOUS QUE DE TELS MANQUES D'ENERGIE SONT POSSIBLES DANS LES ANNES A VENIR?"

Comme le démontre le tableau qui suit, une bonne majorité des gens interrogés dans 13 pays, dont le Canada, croyaient ces manques inévitables. Dans seulement 2 pays - le Brésil et l'Uruguay - voit-on la population ne pas être d'accord sur le sujet.

	OUI, MANQUES D'ENERGIE POSSIBLES	NON, NE DEVRAIT PAS ARRIVER	NE SAVENT PAS
Japon	77%	8%	15%
Philippines	77	7	17
Suisse	76	15	9
Corée	75	9	16
La Colombie	75	8	17
Grande-Bretagne	73	17	10
Autriche	70	14	16
Finlande	70	25	6
Australie	68	22	10
Allemagne (Ouest)	66	18	15
Norvège	58	32	10
Suède	56	33	10
Canada	50	40	10
Brésil	45	44	11
Uruguay	35	51	14

BILLET

Une suggestion de cadeau

L'oeil terne, le pas traînant, j'allais à un rendez-vous avec des membres de ma famille depuis longtemps et sans regret perdus de vue. Le coeur n'y était pas. Je devais au regard des passants distiller l'indifférence et l'ennui.

J'entraî donc, l'enthousiasme au point mort et l'allure à l'avenant, dans cet immeuble du centre-ville de Montréal où j'étais attendue. "Attendue"? Etais-je seulement "attendue"? On m'avait invitée, mais souhaitait-on vraiment me voir?

Je n'espérais rien de cette soirée. J'avais tort. Laissez-moi vous expliquer pourquoi.

La préposée à la réception, une femme de couleur, la soixantaine avancée (tout l'édifice d'ailleurs se révéla bien vite une oasis pour retraités) m'accueillit avec le sourire que l'on réserve habituellement aux amis qu'on retrouve avec un plaisir fou. Son charme joua, je lui souris. Elle m'apprit que je n'étais pas la première arrivée... et tapant joyeusement de la main sur sa table me souhaita de bien m'amuser. J'étais désarmée.

Les gens croisés de l'entrée à l'ascenseur me gratifièrent de sourires aussi généreux qu'engageants. Je souriais aussi, sans défense. Une dame déjà installée dans l'ascenseur me fit, en me voyant entrer, des compliments sur ma robe, et toujours ce sourire... J'avais déjà oublié mon ennui, mon indifférence et ma mé-

fiance aussi. Désarmée, sans défense, j'étais déjà conquise.

Aussi, quand j'arrivai devant la porte 1404 où la parenté était rassemblée, c'était à mon tour d'avoir "le smile", comme dirait ma fille! Je souriais et mon sourire fut contagieux. Contre toute attente (les rencontres de famille, de loin en loin, sont souvent ennuyeuses) je pris beaucoup de plaisir à cette soirée. La conversation fut facile, intéressante, profitable.

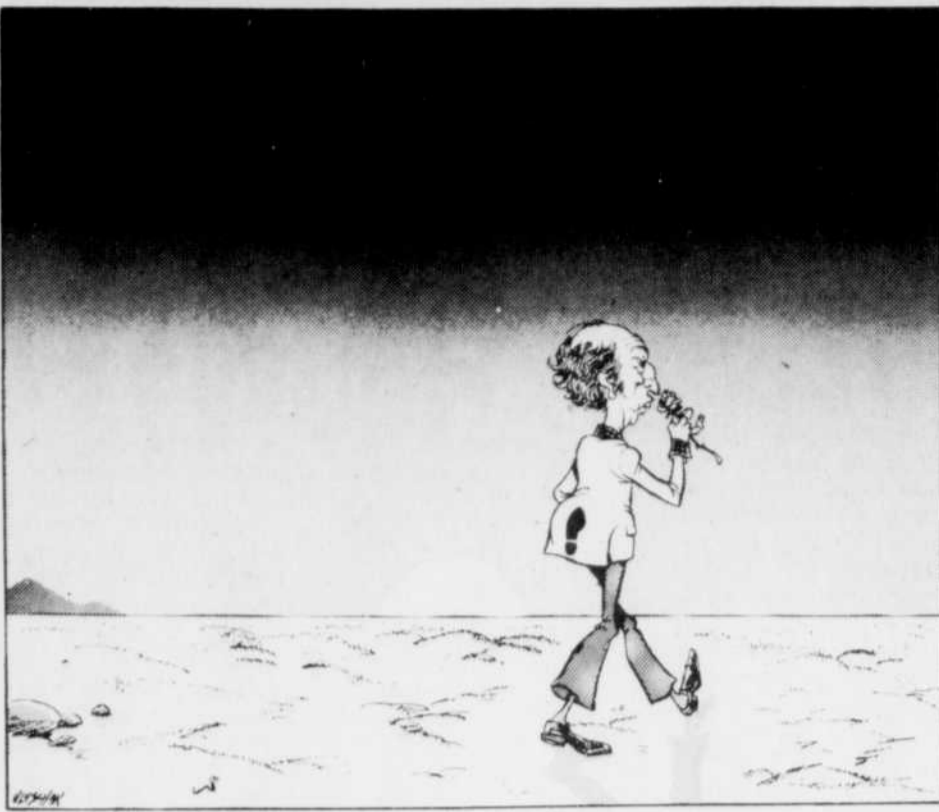
Je m'émerveillai tout haut de l'extraordinaire chaleur humaine qui m'avait entourée dès mon premier pas dans l'immeuble. On me dit que c'était le "style de la maison". Construit il y a quelques années par une Eglise pentecostiste, on y met l'accent sur l'accueil et le sourire. Je bénissais ces gens de croire si fort au Saint-Esprit que tout leur être en était réchauffé, illuminé!

Il paraît que nous avons été faits à l'image de Dieu... Il y a des jours où je ne trouve pas cela très flatteur pour Lui!

Ce soir-là, au contraire, Il présentait à travers le sourire de ces croyants, un visage "infiniment bon et infiniment aimable".

Offrons pour les Fêtes, un cadeau à l'humanité tout entière (sans oublier la parenté!) un cadeau qui durera de janvier à décembre. Sourions! Sourions s'il le faut à travers nos larmes, ça fait du bien au prochain... et honneur au bon Dieu.

Marie Gratton-Boucher



OPINION LIBRE

La rémunération à l'acte

Monsieur Jean Vigneault
Rédacteur en chef
La Tribune

Nous avons pris connaissance, dans La Tribune, du 19 novembre 1979, d'un article intitulé "La rémunération à l'acte provoque des abus: une situation à corriger". Nous croyons que ce reportage appelle une mise au point de certains propos attribués au ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure.

On y lit par exemple que "la rémunération à l'acte défavorise la médecine préventive (...)". Cette interprétation ne colle ni à la réalité des ententes ni à celle de la pratique médicale. Dans la médecine préventive, on peut distinguer deux aspects: l'aspect individuel et l'aspect collectif.

Sur le plan individuel, la prévention est intimement liée au traitement. Ainsi, dans le colloque singulier, le médecin connaissant les antécédents personnels et héréditaires du malade donne les conseils nécessaires pour prévenir des complications ou des maladies éventuelles. De plus, la nomenclature des services médicaux énumère un certain nombre d'actes de prévention: vaccination, cytologie vaginale, etc. Cette liste n'est pas exhaustive et rien n'empêche les parties, en cours d'entente ou à l'occasion du renouvellement d'une entente, d'en ajouter de nouveaux.

Sur le plan collectif, l'Entente entre le ministre des Affaires sociales et la F.M.O.Q. actuellement en vigueur, prévoit des vacations spécifiques pour des activités de prévention, dans le cadre des programmes établis par les départements de santé communautaire (médecine scolaire, médecine du travail, séances de vaccination, etc.). Or, depuis le début de l'Entente, ces vacations qui sont ouvertes aux médecins omnipraticiens rémunérés à l'acte ont été sous-utilisées par la partie gouvernementale.

Chose curieuse, dans des pays où les médecins sont rémunérés selon le mode de la capitation (Angleterre, Pays-Bas), la rémunération à l'acte est utilisée pour la médecine préventive, de façon à inciter les médecins à en faire davantage!

"La rémunération à l'acte (...)" incite les médecins à multiplier les actes médicaux." L'application de notre Entente prouve exactement le contraire! En étudiant les rapports statistiques annuels, on se rend compte que, d'une année à l'autre, la moyenne du nombre d'actes par médecin décroît régulièrement! Bien plus, si l'on compare les médecins omnipraticiens du Québec à ceux des Pays-Bas, du Danemark et d'Angleterre, rémunérés selon le mode de la capitation, on s'aperçoit qu'au Québec les médecins omnipraticiens font deux fois moins d'actes et examinent deux fois moins de malades! D'ailleurs, l'enquête de Mathematica Policy Research Inc., du New Jersey, faite pour le compte du gouvernement américain sur 1 881 médecins omnipraticiens du Québec, a

démontré que la moyenne des malades examinés en une heure en cabinet était de 3,4 par rapport à une moyenne de 10 à 12 pour les pays mentionnés plus haut.

Selon l'Entente entre le ministre des Affaires sociales et la F.M.O.Q., les modes de rémunération soit la rémunération à l'acte (incluant la vacation) ou à honoraires fixes, sont déterminés par les parties. Par exemple, un médecin qui veut pratiquer un cabinet privé, dans une institution psychiatrique ou un C.L.S.C. connaît immédiatement, en lisant l'Entente, le mode de rémunération qui y est attaché. Ni le Ministre, ni le président de la Fédération n'ont de droit de veto sur le choix de ce médecin.

De plus, depuis la signature de l'Entente en 1976, des additions ont été portées à la liste des établissements ou des parties d'établissements où les médecins sont obligatoirement rémunérés à honoraires fixes (salarial), notamment dans le cas des soins palliatifs (malades en phase terminale) ou dans certains départements de psychiatrie de centres hospitaliers généraux.

D'ailleurs, le seul litige qu'il y ait eu entre le ministre Lazure et notre Fédération quant au mode de rémunération s'est présenté dans le cas des médecins des Hles-de-la-Madeleine où, de façon paradoxale, le Ministre favorisait la rémunération à l'acte, alors que la F.M.O.Q. trouvait que le mode de rémunération à honoraires fixes était plus approprié aux conditions d'exercice: effectivement, le Ministre et le président de la F.M.O.Q. signaient en 1977 une Entente portant sur le mode de rémunération à honoraires fixes.

Cependant, l'Entente actuelle ouvre la porte à la négociation de tout autre mode de rémunération ou de tout changement au mode de rémunération en vigueur en un lieu donné; la volonté des parties, comme dans toute négociation, s'applique alors.

Conclusion

La F.M.O.Q. est prête à négocier depuis le 1er mai 1979. Or, si les négociations n'ont pas encore commencé, c'est à cause de deux raisons invoquées par la partie gouvernementale: les négociations du secteur public et le fait que le rapport du comité sur les modes de rémunération, qui devait être déposé à l'automne, ne serait, selon toute probabilité, prêt qu'en février.

Avant la publication du rapport final de ce comité, il eut sans doute été préférable de s'abstenir, de part et d'autre, de commenter les modes de rémunération.

La présente mise au point s'imposait, car nous voulons commencer les négociations pour le renouvellement de l'Entente, échue le 31 octobre dernier, dans un climat sain et serein.

Le Directeur des communications,
Georges Boileau, m.d.

OPINION DES LECTEURS

Est-ce là un fossoyeur de l'Union nationale?

M. Maurice Bellemare
Député de Johnson

Je n'analyserai certes pas votre vie politique, d'autres s'en chargeront mais je ne laisserai certainement pas accuser Fernand Grenier de fossoyeur de l'Union nationale. Votre décision "bien personnelle" prise trop vite contre votre caucus et l'Exécutif de l'Union nationale, vous empêche maintenant de revenir sur votre décision. Je vous dirai de Fernand Grenier ce que j'en sais, ce que Mégantic-Compton en pense, ce que l'Estrie et la province en retiennent.

En 1966, il a accepté de porter les couleurs de l'Union nationale dans Frontenac alors que chaque député devait compter sur sa propre force.

En 1969, Fernand Grenier a été le directeur de la tournée de monsieur Cardinal contre monsieur Bertrand et s'est rallié pour être candidat, en 1970 quand le bateau de l'Union nationale coulait.

En 1971, Fernand Grenier a été le directeur de la campagne de monsieur Marcel Masse afin de réinspirer les troupes nationalistes. Ils ont ensuite parcouru tout le Québec. Après la défaite, il s'est rallié pour devenir secrétaire occasionnel de monsieur Loubier.

En 1973, à la demande du Chef monsieur Loubier, quand tout allait pour le pire, à l'Union nationale, il a accepté d'aller à l'abattoir comme candidat dans Lotbinière.

En 1974, le 30 mars Fernand Grenier a accepté la présidence de l'Union nationale et vous monsieur Bellemare êtes revenu pour prendre le poste de Chef par intérim, vous avez ensemble parcouru 87 comtés pour revivifier les troupes.

En août 1974, Fernand Grenier a participé à la campagne dans Johnson en

vous accompagnant dans chacun de vos déplacements durant l'élection complémentaire.

Encore en 1974, il a participé à toutes les rencontres et à l'intégration des créditistes à l'Union nationale et a signé les documents à titre de président.

En novembre 1975, Fernand Grenier a présidé à Montréal, alors que vous étiez Chef par intérim, au congrès qui regroupait les forces vives du Québec et qui mettait en cause le nom du parti.

En mai 1976, Fernand Grenier a présidé à la campagne du candidat Rodrigue Biron. Après la victoire, Fernand Grenier terminait son mandat à la présidence et devenait alors le Chef de Cabinet de monsieur Biron.

En novembre 1976, Fernand Grenier se fait élire dans Mégantic-Compton et est nommé Whip de l'Union nationale.

Et tout cela sans compter les nombreuses qualités qu'il a su trouver à son Chef et nous les redire sans relâche à nous les vrais partisans. Je crois qu'il a compris lui, qu'un Chef n'est pas seulement bon après sa mort.

Le 24 novembre dernier, Monsieur Biron, l'exécutif, le caucus présidé par Fernand Grenier et l'Assemblée générale de l'Union nationale décident de regrouper les forces de droite dites conservatrices du Québec. Dans ce dossier, le Chef de l'Union nationale confiera certainement une tâche importante à notre député et Whip, et j'ai la conviction que Fernand Grenier accomplira, là comme ailleurs, un bon boulot.

Si c'est ça que vous appelez "fossoyeur de l'Union nationale" j'aimerais que notre parti en compte par milliers de ces fossoyeurs.

Jacques Labranche
Président, U.N.
Mégantic-Compton

Je me suis trompé

Suite à l'article paru dans le journal La Tribune il y a quelque temps - Le Syndicat de Bellevue répond à Gaston Bergerac - je crois avoir fait une erreur de jugement en citant le Syndicat de Bellevue dans mon article précédent en réponse à l'article de monsieur Edgar Leduc, intitulé "C'est la faute des syndicats".

Après la lecture de mon article et de celui de monsieur Leduc, et après avoir obtenu certaines informations, je pense que j'ai réellement fait une erreur de jugement: ça m'arrive. Je n'ai jamais prétendu avoir le monopole de la vérité, ou être infallible. C'est dom-

mage que certains autres dirigeants syndicaux ne possèdent pas votre intelligence, autrement dit votre jugement. Et c'est pour cela que j'ai répondu à votre article. A l'heure actuelle, l'attitude de certains dirigeants syndicaux, pas tous, laisse à désirer; ça fait dur et sec. Ces derniers sont-ils intellectuellement faibles? Manquent-ils de jugement et d'intelligence? Je me pose sérieusement la question et bien d'autres. Je n'ai rien contre une personne qui me répond et me parle dans la face, comme on dit.

Gaston Bergerac
Cookshire

Le policier, c'est qui?

Le policier n'est-il pas un homme comme les autres? Il est à la fois le plus et le moins désiré de tous les hommes.

On le juge toujours de façon biaisée: s'il est galant, on le traite de Don Juan; s'il n'est pas, on dit qu'il est une peste. Il risque constamment d'être poursuivi en justice.

On lui demande de vaincre des gens beaucoup plus forts que lui sans être bru-

tal; ou on le traite de lâche, ou on le traite de brute selon qu'on le frappe ou qu'il frappe.

Souvent, il trouve des témoins qui se désistent à la dernière minute.

Le policier ne doit-il pas être à la fois un pasteur, un travailleur social, un diplomate, un gentleman, etc., etc., et bien sûr, ne doit-il pas être un génie?

Réjean Charland
Sherbrooke

L'indépendance, un trompe-l'oeil

Le mot indépendance résonne bien aux oreilles des jeunes et des moins jeunes qui rêvent de liberté. En fait, existe-t-il un pays vraiment indépendant, fut-il le plus puissant de la terre? Ne sommes-nous pas témoins actuellement de la fragilité et de la dépendance de nos puissants voisins les Etats-Unis?

Vers les années '60, les pays d'Afrique ont salué avec des cris de joie la rupture des liens avec leurs "cruels" colonisateurs. Aujourd'hui, à quelques ex-

ceptions près, ils sont plus pauvres, plus exploités qu'auparavant: ils font maintenant des courbettes à leurs anciens maîtres les Blancs.

Non, il ne faut pas miser trop sur l'indépendance. Notre option, après le référendum, n'aura rien changé à notre position géographique: nous allons nous retrouver avec nos mêmes problèmes, nos mêmes voisins avec lesquels il faudra, bon gré mal gré, faire bon ménage.

R. Grégoire.

Notre Tiers-Monde à nous

M. Léo Bélanger
East Angus

Vous devez avoir des lunettes de couleur qui vous font voir tout en rose.

Mois aussi, ça me fait mal mais que voulez-vous, tout n'est pas rose en ce monde d'égoïsme.

Prenons le Canada. Nous sommes supposé avoir du

manger en abondance, peut-être que cela est vrai.

Mais à tous les jours, il y en a qui mange un seul repas par jour, d'autres deux repas s'ils sont chanceux.

Ici au Québec, nous avons notre propre Tiers-Monde mais il est caché au sud de nous.

Regardez autour de vous et réfléchissez. N. J. Champagne

LE DEVOIR
UNION LEADER
LA VOIX DE L'EST
NEW YORK TIMES

WASHINGTON POST

OPINION DES AUTRES

GLOBE AND MAIL
THE GAZETTE
LE DROIT
LE SOLEIL
VANCOUVER SUN
WINNIPEG TRIBUNE

LE DEVOIR

La propreté des caisses de parti

Le succès remarquable de la campagne de financement du Parti libéral n'est pas seulement ni principalement financier. Il constitue plutôt une illustration impressionnante de la nouvelle démocratie qui règne dans la société politique grâce à la Loi sur le financement des partis, adoptée la première année du régime de M. Lévesque. A ce chapitre, le PQ avait le premier donné l'exemple à la fin des années soixante. Plus lentement, en partie poussé par l'adversaire, les libéraux ont entrepris à leur tour la réforme, ce qui ne les empêcha pas de retomber dans leurs anciennes et mauvaises habitudes au cours de la campagne de 1976 quand ils sentirent que le pouvoir allait leur échapper.

Les résultats de la campagne libérale, qui a duré un peu moins de trois mois, démontrent que le PLQ réformé est non seulement capable de recueillir des fonds considérables venant de 150,000 citoyens qui ont en moyenne versé \$18.50 chacun mais peut aussi recruter beaucoup de nouveaux membres. De 55,000 qu'il était en avril 1978, l'effectif du PLQ est passé ces jours-ci à 190,000.

Il est certain que ces adhésions massives, qui ont presque quadruplé le membership en 19 mois, change le visage et la nature du PLQ. Celui-ci, à l'instar du Parti québécois, est devenu un parti de masse, du moins quant à son financement, à son recrutement et à sa représentativité. Naguère animée surtout par les représentants de la bourgeoisie et des couches supérieures de la classe moyenne, cette formation a réussi à étendre ses ramifications dans des milieux que l'on croyait imperméables aux libéraux: parmi les travailleurs, dans la classe étudiante et intellectuelle, chez les moins fortunés. Des personnes âgées, des universitaires, des ouvriers syndiqués acceptent maintenant de participer aux travaux de réflexion et d'organisation du PLQ. A cet égard, il est aujourd'hui comparable au Parti québécois qui, on ne saurait l'oublier, aura fait oeuvre de pionnier dans cette société pour

épurer et renouveler la vie politique.

Le bilan global témoigne des progrès accomplis au Québec. En juin dernier, le PQ recueillait \$2,6 millions à la fin de sa campagne de souscription et dénombrerait près de 200,000 membres. Le Parti libéral en compte un nombre à peu près égal et amasse \$3 millions en quelques mois. Le financement démocratique a donc produit pour ces deux partis en 1979 quelque \$6 millions souscrits par environ 350,000 citoyens.

(...) Si l'on se réjouit de cette heureuse évolution des partis depuis 10 ans et des résultats remarquables que la Loi sur le financement aura permis de réaliser en peu de temps, on peut par contre se demander si les bureaux de direction des formations diffusent une information suffisante parmi leurs militants et la population quant à l'usage qui est fait des fonds amassés. Il est vrai que les partis, à l'occasion des congrès généraux, publient des états financiers et se conforment d'autre part aux exigences de la Loi qui les régit. Mais les membres savent-ils clairement où va cet argent? Quelle est la part réservée à la publicité et à la propagande? Combien coûtent les sièges régionaux, les services administratifs, les travaux d'organisation, les salaires des permanents? Dès lors que les partis s'en remettent aux contributions publiques, ils s'obligent à rendre des comptes, non seulement ceux qu'exige la loi, mais encore ceux que les citoyens contributeurs ont acquis le droit de connaître. Une ventilation plus poussée des états financiers devient le corollaire d'un financement vraiment démocratique.(...)

Il est pour l'instant difficile de concevoir une loi réaliste qui vivrait les conventions de partis. Aussi faut-il s'en remettre à l'espoir que justifie la tendance actuelle: en devenant plus démocratiques, aux plans du financement, du recrutement et des structures, les partis politiques finiront bien par appliquer à leurs congrès de leadership l'esprit et les règles qu'ils observent dans toutes les autres activités.

Michel Roy

LA PRESSE

Me Danis et la droite

Le nouveau président de l'aile québécoise du Parti conservateur fédéral, Me Marcel Danis, entend se consacrer à la fondation d'un parti conservateur sur la scène provinciale.

En réalité, il s'agit plutôt d'un regroupement des forces de droite qui porterait le nom de parti conservateur ou tout autre nom que les délégués réunis en congrès de fondation pourraient lui donner.

Ce projet s'inscrit, bien sûr, dans la même veine que celui qu'ont adopté les militants de l'Union nationale lors de leurs récentes assises à Québec. Les deux formations politiques ont d'ailleurs décidé de mettre sur pied, chacune de leur côté, un comité chargé d'entrer en contact avec tout groupe qui pourrait être intéressé à ce regroupement.

Du côté de l'Union nationale, on aimerait que le nouveau parti à naître perpétue le nom que Duplessis a rendu célèbre. M. Danis préférerait, pour sa part, qu'on retienne plutôt le vocable de conservateur. Mais, dans les deux camps, on est visiblement plus intéressé à la substance qu'à la forme.

L'idée d'un rassemblement des forces

de droite au Québec, faut-il le répéter, n'a rien d'une utopie. Même si certains prétendent le contraire, on peut affirmer qu'il y a place chez nous pour une telle formation politique. De plus en plus, l'humeur de l'électorat se situe à droite. Et le Québec n'est pas le seul endroit de la planète où l'on peut observer ce phénomène.

Un parti qui se présenterait comme le pendant provincial du Parti conservateur d'Ottawa ne pourrait qu'aider la cause de ce dernier, pourvu qu'il prenne des attitudes qui répondent aux attentes de la population et qu'il sache préserver une large dose d'autonomie par rapport à son grand frère fédéral. Le Parti libéral provincial du Québec répond à un tel critère et il est sûr que sa forte implantation chez nous constitue une aide précieuse pour ses alliés d'Ottawa.

En d'autres termes, un parti conservateur provincial, pour autant qu'il connaisse un certain succès dans sa sphère propre, pourrait contribuer à dissiper les préjugés profonds que le Québec entretient à l'endroit de la formation du même nom à Ottawa.

Le problème, c'est que le contexte ac-

tuel de polarisation du vote est de nature à faire hésiter les plus optimistes. Tant que les Québécois n'auront pas décidé de leur avenir constitutionnel, il est à peu près impensable de disperser leurs volets entre plus d'une formation fédéraliste.

Bien sûr, Me Danis n'entend créer son parti qu'après le référendum. Mais, comme on l'a dit dans le cas de M. Rodrigue Biron qui a prévu le même calendrier, il est loin d'être certain que le débat constitutionnel va prendre automatiquement fin au lendemain de l'historique consultation populaire du printemps prochain.

Il est malheureux qu'il en soit ainsi, mais on n'y peut pas grand-chose.

La question est peut-être de savoir, par contre, s'il vaut mieux lancer un parti de droite dans des circonstances peu avantageuses, ou attendre, pour le faire, le moment propice dont on ne sait quand il surviendra. Dans l'immédiat, l'Union nationale sur laquelle on pourrait édifier la nouvelle formation, dispose encore de quelques députés. En retardant l'aventure de plusieurs années, on pourrait être forcé de recommencer à zéro.

Vincent Prince

The Ottawa Journal

Une certaine maturité

Il ne faut peut-être pas s'étonner de ce que les politiciens canadiens aient tiré les conclusions les plus erronées des résultats de deux élections partielles fédérales. Ils n'étaient pas aussitôt connus que les leaders des trois partis commençaient à faire planer la menace d'élections générales. Cette idée peut paraître attrayante pour les politiciens, mais elle n'est guère attirante pour le public.

En dépit de l'assurance donnée par le premier ministre Clark selon laquelle il a l'intention de gouverner pendant un mandat complet, il est évident, depuis l'élection, que tel n'est pas le désir du reste du parti, ou probablement même de M. Clark. Le premier ministre, désireux d'obtenir une majorité, a bien l'air de vouloir répéter le succès obtenu par John Diefenbaker lors des élections-surprise du printemps 1958.

Pour ne pas être en

reste, M. Pierre Trudeau a déclaré que la survie d'un candidat libéral à Terre-Neuve "avait de quoi réchauffer les coeurs des libéraux de tout le pays" et a conclu de ce fait que les libéraux pourront désormais tenir le gouvernement à leur merci. Et M. Ed Broadbent, dont les néo-démocrates ont pris un siège aux conservateurs dans Prince Albert, a déclaré sombrement et sentencieusement que le gouvernement pourrait tomber.

Si les conservateurs, cédant à leurs propres caprices, décidaient de décréter une élection hâtive, il n'est pas du tout certain que les résultats seraient meilleurs. Et rien n'indique que le public souhaite une élection. Les conservateurs ont été élus pour gouverner, même avec une part minoritaire du pouvoir, mais on attend d'eux qu'ils gouvernent, plutôt que d'aller quêter une majorité.

Cela dit, le leader parlementaire, M. Walter Baker, avait parfaitement raison de manifester sa colère, récemment, au sujet de la performance des libéraux à la Chambre des Communes. Loin de faire preuve de coopération, les libéraux semblent vouloir semer la zizanie et peut-être même la destruction de l'ordre établi dans les affaires des Communes. Les libéraux, qui étaient tellement prompts à se plaindre quand ils étaient au pouvoir, ne se feront pas d'alliés en suivant la tradition obstructionniste des partis d'Opposition.

Alors que le Chambre des Communes est divisée de manière aussi dangereuse qu'elle l'est par suite de élections partielles, les leaders politiques devront faire preuve d'une certaine maturité de jugement s'ils veulent éviter des élections. Mais cette maturité de jugement est censée être la qualité pour laquelle ils ont été élus.

The Sault Star

Le système carcéral

Selon une enquête des systèmes correctionnels fédéraux les pénitenciers sont des usines propres à transformer en robots apathiques ou en dangereux activistes les prisonniers condamnés à l'isolement en cellule. "Il est difficile de trouver les mots qui expriment avec assez de vérité les conditions pénibles qui sont celles de nombreux détenus" qu'on place en isolement pour maintenir la paix dans les prisons, a déclaré M. Ron Stewart dans un rapport déposé aux Communes.

Beaucoup de prisonniers sont placés en régime cellulaire pour leur propre protection, ou parce qu'ils troublent l'ordre dans la prison. Mais ils doivent supporter la saleté, l'enferme et le manque d'exercice qui accompagnent cet isolement, de dire M. Stewart.

Cette critique est justifiée, tout comme la suggestion de l'enquêteur selon laquelle on devrait donner aux détenus isolés des choses constructives à faire — des inscriptions à des cours par correspondance, par exemple, ou des programmes d'entraînement et des exercices physiques adéquats.

Les responsables du service correctionnel disent qu'ils examineraient les effets des pratiques courantes sur les prisonniers. Cette étude est justifiée, et le service correctionnel devrait être plus sympathique qu'il ne semble l'être aux propositions visant à instaurer des programmes pour humaniser les prisons et les rendre plus viables et moins déprimantes pour les détenus. Les prisonniers, même incarcérés, ne devraient pas être traités avec cruauté.

The Windsor Star

L'ouverture du courrier

Le mieux qu'on puisse dire du projet qui semble avoir élaboré le gouvernement conservateur, en ce qui concerne l'ouverture du courrier de première classe, c'est qu'il est supérieur à l'ancien système.

La loi rend inviolables les lettres expédiées par courrier de première classe, et c'est un délit de les ouvrir, même pour un policier. Les Canadiens — et cela se comprend — répugnent à voir des curieux inspecter leur courrier personnel ou autre.

Le gouvernement libéral avait parlé d'un système en vertu duquel la police pouvait obtenir des ordres de la cour, lui permettant d'ouvrir les lettres dans les cas spécifiques où elle aurait de bonnes raisons de soupçonner. Rien de spécifique n'a par la suite été fait.

Maintenant, le gouvernement conservateur — ou du moins certains de ses membres — parlent d'un projet similaire. Le premier ministre Joe Clark et le solliciteur général Allan Lawrence sont tous deux en faveur de permettre à la police d'ouvrir le courrier, moyennant des ordres judiciaires dans des cas spécifiques. Le ministre des Postes, M. John Fraser, considère ce système comme une violation de la vie privée, et promet de s'y opposer au cabinet.

Par ailleurs, les policiers ont de très bons arguments pour vouloir obtenir des pouvoirs additionnels dans des cas spécifiques. On peut envoyer des drogues au Canada par la poste. Les policiers disent que parfois ils savent que certaines lettres contiennent de la drogue, mais

ne peuvent les ouvrir parce que la loi le leur défend; cela entrave gravement, disent-ils, leurs efforts pour briser les réseaux de drogue.

Même chose pour les enquêtes dans le domaine de la sécurité. Les espions se moquent des lois, et les contre-espions sérieux s'ils doivent respecter trop de règlements.

Le Canadien moyen, de son côté, considère son propre courrier, même étant intérieurement personnel et sacré à ses propres yeux.

Entre les deux extrêmes il y a peut-être moyen de permettre aux policiers d'ouvrir le courrier dans des circonstances spéciales, quand ils croient — et peuvent en convaincre le tribunal — qu'ils ont affaire à un criminel, non pas à un individu ordinaire, innocent.

Cela comporte des dangers, tout comme c'est le cas pour les tables d'écoute et les mandats de perquisition. Mais il y a également des dangers inhérents au trafic des drogues et à l'espionnage, et ceux en qui nous plaçons notre confiance pour contrôler ces maux disent qu'il ont besoin de pouvoirs spéciaux.

Le juste milieu, quel que soit celui que le gouvernement décide d'établir, sera débattu à fond au Parlement et avec le public.

Le fait est qu'entre 1970 et 1977 la GRC a en vérité ouvert des lettres, sans consentement officiel et nonobstant la loi. A peu près n'importe quoi serait préférable à ça.

Avis à nos lecteurs

La Tribune publie comme service à ses lecteurs ses opinions que ceux-ci lui font parvenir sur des sujets d'actualité ou d'intérêt public. Les lettres doivent être signées et porter l'adresse et le numéro de téléphone du signataire. Nous acceptons les pseudonymes à la condition que les correspondants se soient identifiés clairement auprès du directeur de la page éditoriale. Les lettres ne doivent pas être trop longues et nous nous réservons le droit de les publier en tout ou en partie.

Le rédacteur en chef

LES PROVISIONS



The Ottawa Citizen

Une médecine amère mais nécessaire

M. John Crosbie, malgré sa désinvolture et son bagout, ne manque pas de perspicacité. A quelques semaines seulement de son premier budget, il a déclaré devant un auditoire de cadres supérieurs de l'immobilier, à Montréal, que si les taux élevés d'intérêt et les autres mesures annoncées le 11 décembre ne suffisent pas, si la situation économique du Canada continue de se détériorer, "il pourrait être nécessaire de songer sérieusement" à un système de contrôle des salaires, du crédit et du change international.

En fait, M. Crosbie enjoint aux Canadiens de cesser de se lamenter parce que les politiques actuelles sont aisées, comparées aux possibilités draconiennes envisagées.

Mais les politiques actuelles ne sont pas seulement aisées, elles sont faibles. Pire encore, elles sont improductives. Elles aggraveront les dettes à long terme du Canada et ne font que reculer une réalité que ni le gouvernement ni les Canadiens n'ont voulu encore regarder en face: que le pays doit cesser de vivre au-delà de ses moyens.

Ce dont le pays a besoin, plus

que de toute autre chose, c'est d'un traitement de choc qui le ramènerait, une fois pour toutes, à la raison. Il faut mettre un terme à la psychologie de l'inflation. La prospérité dont nous avons profité à cause des rentrées de capitaux étrangers doit maintenant être payée par des investissements canadiens plus importants. Les dettes que nous avons accumulées pour supporter nos dépenses sociales extravagantes doivent être remboursées.

Il faudrait un gouvernement courageux pour appliquer le type de contrôles dont M. Crosbie a vaguement parlé. Il faudrait un gouvernement courageux pour instiller aux Canadiens et à leurs institutions la discipline fiscale et monétaire qu'ils n'ont jamais eue.

Des contrôles équitablement administrés (contrairement aux contrôles imposés par les libéraux sur les prix et les salaires) seraient perçus comme durs à accepter mais justes. Les Tories seraient étonnés de découvrir qu'en appliquant ces contrôles ils se gagneraient le mandat qu'ils n'ont jamais obtenu avec leur victoire minoritaire aux élections de mai dernier.

Les rigueurs de l'hiver comme une épée de Damoclès sur les Canadiens

par André Préfontaine

OTTAWA (PC) — Les approvisionnements en pétrole, et plus particulièrement en huile à chauffage, dépendent maintenant des habitudes de consommation des Canadiens et un hiver rigoureux les condamnerait presque inévitablement à connaître des pénuries isolées et temporaires au cours des prochains mois.

Voilà ce qui ressort des propos tenus hier matin par le premier ministre Joe Clark au cours de sa conférence de presse hebdomadaire et d'un communiqué émis par l'Office national de l'énergie pour faire le point sur les inventaires de pétrole du pays.

Le premier ministre Clark a souligné aux journalistes qui l'interrogeaient que les approvisionnements en pétrole dépendaient largement de deux facteurs impondérables: la consommation des Canadiens ainsi que la rigueur de la température au cours des mois de l'hiver. M. Clark a expliqué que la demande pour les produits pétroliers avait grimpé à un rythme tellement rapide qu'elle avait déjoué tous les calculs des experts et qu'elle avait même empêché les raffineries de reconstituer les stocks que la crise de l'hiver dernier avait réduits à néant.

Confronté avec cette impossibilité de reconstituer les stocks pour les amener à un niveau acceptable et touché directement par la crise iranienne, le gouvernement canadien n'a plus pour seule option d'inciter les Canadiens à modifier immédiatement leurs habitudes de consommation et de prier pour que le temps doux du début de décembre se poursuive pendant de longues semaines encore. Car, comme l'a indiqué M. Clark hier matin, il s'avère "beaucoup plus facile de manquer de pétrole que de trouver nouveaux approvisionnements".

Malgré tout, le gouvernement conservateur cherche à mettre au point des mesures incitatives pour favoriser l'exploration dans le but évident de provoquer de nouvelles ressources, a noté M. Clark. De plus, le premier ministre a rappelé que le ministre de l'Énergie, M. Ray Hnatyshyn, avait communiqué avec les présidents des principales compagnies pétrolières afin de les inciter à ne pas permettre de détournement de cargaison de pétrole à

destination du Canada vers d'autres pays. Selon les réponses reçues, toutes les compagnies ont accepté de se soumettre à cette demande sauf Esso Imperial qui n'a pas voulu se compromettre.

M. Clark a avoué bien candidement, au cours de sa conférence de presse, que son gouvernement avait été averti au cours de l'été de la menace de pénurie cet hiver, mais qu'il n'avait pas voulu lancer un cri d'alarme afin de ne pas créer de mouvement de panique chez les consommateurs et aussi pour ne pas nuire aux négociations en cours avec les provinces productrices et les pays étrangers, pourparlers qui ont progressé, selon ses dires, à un rythme très satisfaisant.



Le premier ministre Joe Clark cherche un crayon pour noter ce qui vient de lui traverser l'esprit.

Conséquemment, les ministres Flora MacDonald, du secrétariat d'Etat aux Affaires extérieures, et Ray Hnatyshyn, de l'Énergie, doivent se rendre bientôt au Mexique et au Venezuela pour y finaliser des ententes sur des ventes importantes de pétrole pour le Canada. L'Est du pays importe 500,000 barils de pétrole quotidiennement et le Venezuela constitue actuellement son principal fournisseur.

Cependant, face à la volonté de plusieurs pays producteurs de réduire leur production, Ottawa cherche activement à garantir par contrat les approvisionnements, peu importe le niveau du prix international.

De plus, la vente annoncée jeudi soir par le ministre Hnatyshyn, de 3.75 milliards de pieds cubes de gaz naturel aux Etats-Unis au prix de plus de \$13 milliards favorisera justement cette effort d'augmenter les approvisionnements canadiens en stimulant, grâce à des profits accrus pour les compagnies, l'exploration pour de nouvelles ressources, selon le chef conservateur.

Selon l'Office national de l'énergie, qui émettait hier son deuxième rapport mensuel sur l'état des approvisionnements au pays, alors qu'il y a un mois la situation s'avérait serrée mais "administrable", elle devient maintenant très "serrée et fragile".

La cause principale de cette détérioration marquée de la situation repose sur l'incertitude des approvisionnements et l'augmentation sensible de la demande pour les produits pétroliers, qui a grimpé de près de cinq pour cent au cours du dernier trimestre. "Il y a eu une diminution des stocks d'alimentation tant de l'Ouest du Canada que de l'étranger", note le rapport de deux pages de l'ONE.

En conclusion, l'Office estime que seule une réduction marquée de la consommation pourrait éviter aux Canadiens de faire face à des pénuries locales d'huile à chauffage et d'essence au cours de l'hiver.

Aux Communes, le ministre de l'Énergie, M. Hnatyshyn, a révélé qu'il venait tout juste d'écrire une lettre aux premiers ministres provinciaux afin de les inciter "à considérer bon nombre de mesures de conservation qui pourraient être mises en vigueur et du leadership que tous les niveaux de gouvernement doivent assumer dans ce domaine". D'ailleurs, le ministre a indiqué à la Chambre qu'il profiterait de la prochaine conférence fédérale-provinciale des premiers ministres à Ottawa à la fin du mois pour aborder avec eux le dossier de la conservation de l'énergie.

Pour sa part, le premier ministre a essayé un feu nourri de l'opposition au cours de la période des questions aux Communes à la suite de l'annonce de la vente de gaz naturel aux Etats-Unis et des pénuries possibles cet hiver. Pour le premier ministre, les besoins de toutes les parties du Canada ont été protégés par les exigences que l'ONE met de l'avant avant d'autoriser une vente à l'étranger de produits pétroliers.

M. Clark a réitéré à la Chambre que sans une modification en profondeur de leurs habitudes de consommation, les Canadiens pourraient subir des pénuries de "quelques heures ou quelques jours" en cas de temps froid prolongé.

Pas de pénurie au Québec

QUEBEC (PC) — Le Québec devrait avoir assez d'huile à chauffage pour l'hiver, a déclaré hier, à l'Assemblée nationale, le ministre de l'Énergie, M. Yves Bérubé, en réponse aux questions du député unioniste de Richmond, M. Yvon Brochu.

L'an dernier, le 1er novembre, Québec possédait des réserves d'huile à chauffage s'élevant à 2.6 millions de mètres cubes. Cette quantité avait été jugée trop élevée par l'Office national de l'énergie et le 1er janvier, les réserves n'étaient plus que de 1.7 millions de mètres cubes.



Yves Bérubé

Le 1er novembre de cette année, les réserves québécoises étaient de 2.3 millions de mètres cubes et on prévoit qu'elles seront d'environ 1.98 millions le 1er janvier 80.

SOQUIP pourrait assurer le rôle d'importateur de pétrole, a dit le ministre, qui a ajouté que c'était son intention de lui préparer, au cours des années à venir, un mandat très clair dans le domaine des approvisionnements du pétrole à l'intérieur et à l'extérieur du Québec.

L'usine d'eau lourde de Laprade

SOQUIP est prêt à accepter ce rôle, mais n'est pas capable de l'assumer à court terme.

Par ailleurs, le gouvernement Trudeau avait accepté d'investir \$200 millions au Québec dans le domaine de l'énergie, pour compenser la mise au rancart de l'usine d'eau lourde de Laprade. Le fédéral devait investir \$1 milliard dans ce projet et le Québec y a déjà investi environ \$600 millions. Une partie des \$200 millions promis par le fédéral aurait été affectée aux explorations de SOQUIP à l'intérieur du Québec.

Le Québec a demandé plusieurs fois au gouvernement Clark s'il maintenait l'arrangement mais n'a pas encore obtenu de réponse.

La compagnie impériale certaine des ses approvisionnements sauf...

OTTAWA (PC) — La Compagnie impériale de pétrole est assurée d'obtenir cet hiver sa part des approvisionnements de son fournisseur, la multinationale Exxon, à la condition toutefois que "les conditions demeurent normales".

Si la situation s'envenimait, l'Impériale tenterait de s'approvisionner sur le marché libre à un prix évidemment supérieur.

C'est ce qui ressort d'une rencontre tenue hier à Ottawa, entre le président de l'Impériale, M. Jack Armstrong, et le ministre fédéral de l'Énergie, M. Ray Hnatyshyn.

La réunion a également porté sur la récente hausse de prix décrétée par l'Impériale, à ce sujet, le ministre Hnatyshyn a indiqué que la compagnie devrait, dans les prochains jours, démontrer au gouvernement de quelle façon la hausse de ses coûts de production justifie cette augmentation de prix.

La rencontre a eu lieu après que le premier ministre du Canada, M. Joe Clark eut affirmé, en matinée, au cours de sa conférence de presse hebdomadaire, que parmi l'ensemble des sociétés pétrolières au pays, l'Impériale était celle sur laquelle le gouvernement canadien a le moins de contrôle.

M. Clark a indiqué que les autres sociétés ont assuré le gouvernement canadien qu'il n'y aura pas de détournement des livraisons de pétrole destinées au Canada vers d'autres marchés.

"La réponse de l'Impériale a été la plus équivoque parmi celles que nous avons obtenues des sociétés pétrolières concernant les détournements d'approvisionnements", a dit M. Clark.

Pour sa part, le président de l'Impériale a affirmé qu'il n'y a jamais eu de détournements de pétrole destiné au Canada vers les marchés américains.

Oui ou non?

QUEBEC (PC) — La politique pétrolière d'Ottawa est au désavantage du Québec, croit le ministre de l'Énergie, M. Yves Bérubé. Pour le député libéral de Mount-Royal, M. John Ciaccia, cette politique est au contraire favorable au Québec.

Les deux n'ont pu se mettre d'accord, vendredi à l'Assemblée nationale, au cours d'un débat sur la question qui avait été soulevée par M. Ciaccia.

Pour le ministre Bérubé, le Québec est loin d'avoir retiré sa juste part de fédéral dans la répartition des subventions pour compenser le coût du pétrole.

Le Québec n'a retiré que \$ 5.7 milliards parmi les \$ 25.8 milliards distribués par Ottawa, soit 22 pour cent du montant; pourtant, la population du Québec représente 28 pour cent de l'ensemble canadien, a dit M. Bérubé.

"En principe, tous les Canadiens sont égaux, mais les Québécois sont un peu moins égaux que les autres", a-t-il dit.

En ne favorisant pas une réduction de la consommation de pétrole, Ottawa a "encouragé le gaspillage et augmenté les risques de pénurie", estime le ministre québécois.

De plus, M. Bérubé a dit que les investissements fédéraux en matière énergétique avaient été minimes de conséquence pour le Québec. Plus de 80 pour cent des investissements avaient été dans les usines nucléaires de Gentilly et de LaPrade, dont la construction est actuellement arrêtée.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

GÉRANT

Société Coopérative Agricole de Laurierville
L'entreprise

La Société Coopérative Agricole de Laurierville, très active dans sa communauté opère une meunerie, une quincaillerie et une épicerie.

Elle possède en plus une maternité d'environ 150 truies, et supervise un bon nombre d'éleveurs à forfait.

Les fonctions:
Administrer, gérer et développer les activités de la coopérative en accord avec les politiques générales émises par le conseil d'administration.

Voie à la gestion du personnel.
Représenter la coopérative auprès des sociétaires, des institutions financières, des organismes gouvernementaux et du public en général.

Le candidat:
Il peut être technologiste agricole ou diplômé en administration, cependant, il a déjà démontré son expérience de gestion et peut le prouver par des relations concrètes. Il est très à l'aise dans le milieu agricole et le commerce de détail ne lui est pas inconnu.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à:

M. Paul-Émile St-Pierre,
président
Société Coopérative Agricole de Laurierville,
Laurierville,
Comté de Mégantic
Qué.
GOS 1P0

34358

Les Laboratoires Ville Marie Inc.
GÉOLOGIE - MATÉRIEL

INGÉNIEUR

Mécanique des sols

Notre société requiert les services d'un ingénieur spécialisé en mécanique des sols pour son département de géotechnique.

Le candidat possèdera un minimum de trois (3) années d'expérience dans le domaine des études de fondations pour ouvrages d'art et travaux connexes et sera apte à rédiger des rapports techniques avec recommandations et conclusion.

Une maîtrise en génie et le bilinguisme sont des atouts pour ce poste permanent à notre siège social.

Les personnes intéressées à poser leur candidature feront parvenir leur curriculum vitae au

Service du personnel
1200 boul. St-Martin ouest
Laval, Qué.
H7S 2E4
Tél: 384-7970

Ce poste est ouvert également aux hommes et aux femmes.

34324

Dessau & Associés/consultants

INGÉNIEURS CIVILS

Notre société requiert les services d'ingénieurs ayant une expérience pratique en sols et matériaux et quelques connaissances en construction métallique légère.

Ils/elles sont familiers avec certains problèmes de fondation tels que dynamitage en milieu restreint, treillis métallique sur mort terrain et forage pour ancrage de hauban.

Ils/elles seront appelés à préparer les rapports techniques, à suivre et commenter des échanciers de construction.

Les personnes intéressées feront parvenir leur curriculum vitae au:

Service du personnel
Dessau & Associés
1200 ouest, boul. St-Martin
Laval, P.Q.
H7S 2E4
Tél.: (514) 384-9633

34355

Hôpital Saint-Joseph

LAC-MÉGANTIC

RECHERCHE

Conseiller en Gestion du Personnel

FONCTIONS: Sous l'autorité du Directeur des Services Administratifs. Assurer la gestion des ressources humaines de l'hôpital et participer à la planification des besoins en personnel.

EXIGENCES: Académiques: Posséder un diplôme de 1er cycle universitaire en sciences humaines (relations industrielles). Des études équivalentes reconnues seront considérées.

Expérience: Avoir assumé des responsabilités similaires ou jugées équivalentes dans un établissement du réseau des affaires sociales (minimum deux (2) ans). Une expérience pertinente à la fonction, acquise dans d'autres milieux sera considérée.

TRAITEMENT: Selon les politiques de rémunération et avantages sociaux en vigueur dans les établissements du réseau des affaires sociales.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 14 décembre 79 à l'attention de:

M. Raymond Lacroix
Directeur Général
Hôpital Saint-Joseph
Lac-Mégantic, P. Qué.
G6B 1A5

34346-8 dec.

CHEF DE PROMOTION

(Poste cadre)

CHLT Télé-7 Sherbrooke demande une personne expérimentée dans le domaine de la communication pour le poste de Chef de la promotion.

Fonctions:
Assumer les responsabilités de la promotion des émissions et de l'entreprise, des relations publiques, et superviser la production des messages relatifs à la promotion.

Exigences:
Expérience minimum de 2 ans dans le domaine des communications, maîtrise parfaite de la langue française, aptitude marquée de leadership, bonne connaissance de la langue anglaise, culture générale.

Si vous rencontrez ces exigences, faites parvenir votre curriculum vitae le plus tôt possible à:

M. Roger Courchesne
Directeur de la commercialisation et de la promotion
CHLT Télé-7
C.P. 7000 Sherbrooke J1H 5N2
TEL.: 819-565-7777

45174

REDACTEUR PUBLICITAIRE

CHLT Télé-7 Sherbrooke demande une personne qualifiée pour le poste de rédacteur publicitaire.

Fonctions:
Sous l'autorité du chef de la promotion, le rédacteur publicitaire aura à créer des textes relatifs à la promotion et les conceptualiser visuellement et effectuer du travail de bureau.

Exigences:
Maîtrise parfaite de la langue française, bonne connaissance de l'anglais, expérience pertinente dans le domaine des communications, aptitude créatrice marquée.

Si vous rencontrez ces exigences, faites parvenir votre curriculum vitae le plus tôt possible à:

M. Roger Courchesne
Directeur de la commercialisation et de la promotion
CHLT Télé-7, Sherbrooke
C.P. 7000
Sherbrooke
J1H 5N2
Tél.: 819-565-7777

45175

Mécaniciens d'entretien

(Millwrights)

Nous avons besoin de mécaniciens d'entretien pour une période temporaire d'environ six mois.

Exigences:

- Doivent avoir les aptitudes pour la mécanique d'entretien et la mécanique de chantier.
- Doivent posséder au moins trois ans d'expérience dans ce métier.

Conditions:

- Salaires à partir de \$9.04/l'heure, selon l'expérience.
- Semaine de 40 heures.
- Emploi temporaire

S'adresser par écrit seulement à:
Kruger Inc.
s/s M. Pierre Forest
Case postale 100
Bromptonville, Québec, J0B 1H0

34367

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

N.B. - Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la Rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la loi numéro 50. Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

COMPTABLE AGRÉÉ DEMANDE

Nous recherchons les services d'un comptable agréé, jeune, dynamique, ambitieux, possédant au moins trois (3) ans d'expérience après l'obtention de son titre.

Le candidat pouvant répondre à ces exigences aura une possibilité d'association à court terme.

La rémunération sera basée sur l'expérience et la compétence, et sera à discuter.

Toute demande sera traitée confidentiellement. Envoyer curriculum vitae à:

BRODEUR, LORANGER & ASS.
1084, KING OUEST, SUITE 2
SHERBROOKE
J1H 1S2

44865

GÉRANT DE CRÉDIT

Un important manufacturier recherche une personne compétente pour remplir le poste de gérant de crédit.

La personne choisie devra:

Optenir tous les renseignements de crédit tant au Canada qu'à l'étranger;

Contrôler et percevoir les comptes à recevoir.

Préparer les rapports requis par la direction.

Le candidat idéal sera une personne mûre avec un minimum de 5 ans d'expérience dans la gestion du crédit et de préférence de formation Universitaire.

Aptitudes pour l'analyse et la communication.

Lieu de travail: Drummondville, Qué.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae:

**BUREAU DE PLACEMENT GENERAL ET
PROFESSIONNEL ENR.**

Guy Trépanier, C.R.I.,
80, rue Court, #2
Granby, Qué. J2G-4Y5

34344

INFIRMIER AUXILIAIRE

Selon le code des professions

FONCTION:

— Dispenser les soins infirmiers que requiert le traitement des malades.

LIEU DE TRAVAIL:

— Notre-Dame-du-Bon-Bonsei

EXIGENCE:

— Licence d'une école reconnue par le Ministère de l'Education.

CONDITIONS DE TRAVAIL:

— En vigueur dans le secteur des affaires sociales

Faire parvenir curriculum vitae à:

L'ACCUEIL NOTRE-DAME du BON-CONSEIL INC.
91, rue St-Thomas
Bon-Conseil, Cté Drummond, JOC 1A0
Att. M. Jacques Désilets directeur-général

45151

EVALUATEUR IMMOBILIER

Un bureau d'Evaluation régional recherche une personne chevronnée en évaluation immobilière.

Fonctions: Evaluer les terrains, bâtiments et autres droits immobiliers;
Rédiger des rapports d'expertise requis;
Autres fonctions pertinentes.

Qualifications: Requiert un minimum de 7 ans d'expérience variée.
Détenir une accréditation d'évaluateur ou l'équivalent.

Le salaire sera en relation de l'expérience et la responsabilité attribuée à la fonction.

Faire parvenir son curriculum vitae à:

Casler 53, La Tribune,

45171 **1950, rue Roy, Sherbrooke J1K 2X8**



**INGERSOLL-RAND
CANADA INC.**

A une position permanente pour un:

COMPTABLE

Nous offrons une position avantageuse dans notre Département de Comptabilité.

Doit avoir bonne connaissance de toutes les procédures de comptabilité générale.

Le candidat idéal sera un R.I.A. gradué ou finissant ses études afin d'obtenir son degré de R.I.A. avec minimum 3 ans d'expérience en comptabilité.

Le candidat devra posséder une bonne connaissance de langue française et anglaise.

Salaire supérieur à la moyenne et régime complet d'avantages sociaux.

Veillez envoyer votre résumé à:

Ingersoll-Rand Canada Inc.
a / s Surveillant du Personnel
C.P. 1500
Sherbrooke, Qué.
J1H 5M3

44485



**UNIVERSITÉ
DE SHERBROOKE**

SERVICE DE SANTÉ

Médecin demandé

En collaboration avec l'équipe médicale du Service de santé, le candidat choisi devra fournir les services courants de santé aux étudiants de l'Université de Sherbrooke.

Exigences

Être membre en règle avec la Corporation professionnelle des médecins du Québec; avoir de l'intérêt pour la médecine préventive du jeune adulte.

Traitement et conditions de travail

Contrat de service annuel et renouvelable; rémunération à l'acte; frais de bureau minimes; horaire privilégié et régulier.

Entrée en fonction: 7 janvier 1980

Faire parvenir son curriculum vitae au plus tard le jeudi 13 décembre 1979 à:

David Farrar, M.D., directeur
Service de santé
Université de Sherbrooke
2500, boul. Université
Sherbrooke (Québec) J1K 2R1
Téléphone (819) 565-5648

44964

Hôpital Saint-Joseph LAC-MEGANTIC, QUE.

RECHERCHE

Chef des services auxiliaires

Fonctions: Sous l'autorité du directeur général. Planifier, coordonner et contrôler les activités relatives à l'hébergement des bénéficiaires et concerne les secteurs suivants: chaufferie - buanderie - lingerie - l'entretien ménager - les installations matérielles (ateliers), communication - sécurité.

Exigences: Posséder un diplôme d'études collégiales, avec formation professionnelle en technologie du bâtiment et des travaux publics et une année de spécialisation en techniques administratives. Des études équivalentes seront considérées.

Expérience: Avoir assumé des responsabilités administratives dans un poste de gestion (deux ans minimum) dans un milieu hospitalier de préférence. Toute expérience équivalente sera considérée.

Traitement: Selon les politiques de rémunération et avantages sociaux en vigueur dans les établissements du réseau des Affaires Sociales.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 14 décembre 1979 à l'attention de:

**M. Raymond Lacroix,
Directeur Général,
Hôpital St-Joseph,
Lac-Mégantic, P.Q.
G6B 1A5**

34347



ÉLECTRICIEN

Nous sommes présentement à la recherche d'un électricien pour notre département de maintenance.

Tâche:

Fait la réparation et l'installation du filage des appareils électriques et des circuits de tout voltage.

Qualifications:

Posséder une licence "C" et avoir quelques années d'expérience comme électricien.

Le poste est pour l'équipe de soir (16h à 24h)

Nous offrons un salaire compétitif en plus d'excellents bénéfices marginaux.

Si ce poste vous intéresse, faire parvenir votre curriculum vitae ou communiquez avec:

**NORMAND CHARRON
Service du Personnel,
Bombardier Lmitée,
Tél. 514-532-2211,
Valcourt, Qué.
JOE ZLO**

N34365



BOMBARDIER LIMITEE CONTREMAITRE

Nous sommes présentement à la recherche d'un contremaître d'entretien de bâtiments pour notre groupe des produits récréatifs et industriels de Valcourt.

Le poste:

Le titulaire à ce poste supervise une équipe multidisciplinaire d'environ 25 personnes affectées aux différents travaux d'entretien des bâtiments. Le contremaître d'entretien voit à l'installation de nouveaux services et s'assure que les travaux sont conformes aux normes de sécurité établies.

Les qualifications: Diplôme d'études techniques, option technique de bâtiments et 2 ans d'expérience de supervision directe du personnel multidisciplinaire. Egalement, de bonnes connaissances en ventilation, chauffage, climatisation et code de la construction sont nécessaires. Une bonne maîtrise des deux langues (anglais & français) est indispensable. Plusieurs années d'expérience pertinente pourront pallier l'absence de diplôme.

Nous vous offrons un excellent salaire en plus d'une gamme complète de bénéfices marginaux.

Si vous recherchez un défi de taille et voulez faire partie d'une équipe où le potentiel est considéré, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 21 décembre 1979 à:

**NORMAND CHARRON,
Service du Personnel,
Valcourt, Qué. JOE ZLO**

34330



Fiducie du Québec Courtier

La vente d'immeuble chez nous... c'est une carrière

Notre programme d'expansion nous permet d'offrir quelques postes à des professionnels de l'immobilier ou à ceux qui souhaitent le devenir.

■ Vous êtes sérieux, dynamique et savez planifier votre horaire de travail;

■ Vous aimez le contact avec le public;

■ Vous désirez approfondir votre connaissance des marchés immobiliers et relever les défis d'une carrière où vos revenus seront à la mesure de vos efforts;

■ Vous manifestez un intérêt marqué pour la vente professionnelle. Quelques années d'expérience dans la vente sont un atout, mais ne sont pas essentielles.

Cette carrière est exigeante. Nous le savons.

C'est pourquoi nous offrons des conditions permettant à nos représentants de réussir mieux que les autres:

■ Nous assumons tous les frais de publicité;

■ Nous dispensons une formation complète incluant des cours de vente spécialement conçus pour nos services par des spécialistes;

■ Nous n'imposons aucune restriction de territoire;

■ Nous payons une commission de base de 50%, plus un boni payable mensuellement;

■ Nous consentons des avances sur commissions, sans intérêt;

■ Nous offrons un programme élaboré d'avantages sociaux. Si vous avez complété vos études secondaires, possédez une automobile et êtes intéressé à travailler dans le courtage immobilier (secteurs résidentiel ou I.C.I.), une carrière vous attend à la Fiducie du Québec, une institution du Mouvement des Caisses populaires Desjardins.

Demandez une entrevue confidentielle:

**M. Sarto Rodrigue,
2630 ouest, rue King
Sherbrooke, Québec**

45165

INGENIEURS & TECHNICIENS - CONCEPTEURS

Postes permanents pour candidats avec expérience pertinente.

Traitement selon qualifications et excellents bénéfices marginaux.

Lieu de travail: MONTREAL

DISCIPLINES:

Dans le domaine du bâtiment, en électricité et en mécanique (HVAC).

EXPERIENCE:

4 à 8 années dans bureau d'études canadien.

Faire parvenir curriculum vitae au soin de: **M. Louis Dufresne, ing. à l'adresse mentionnée ci-après.**

LALONDE, GIROUARD, LETENDRE & ASSOCIÉS LTÉE

Ingénierie, études techniques et gérance de projets



1400 rue Sauvé O., suite 214
Montréal, Québec
Canada H4N 1C5
Tél. (514) 337-1030
Télex 05-825571

34327

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DE LA CÔTE-NORD

Etablissement du réseau des Affaires sociales dispensant des services sociaux spécialisés à la population de la Côte-Nord (environ 114,000 habitants). Le territoire desservi s'étend de Tadoussac à Blanc Sablon.

SUPERVISEUR PROFESSIONNEL EN SERVICE SOCIAL

Nous sommes présentement à la recherche d'un (e) candidat (e) intéressé (e) à accomplir la tâche de superviseur professionnel à notre filiale de Hauterive.

Lieu de travail: Hauterive, P.Q.

Sommaire des fonctions:

Voir à la supervision professionnelle du personnel clinique directement attaché à la distribution des services sociaux tels: prévention, consultation, évaluation, traitement psycho-social, réadaptation, placement d'enfants.

Exigences:

- Détenir un diplôme universitaire de 2^{ème} cycle en service social ou dans un secteur connexe pertinent.

- Posséder une expérience professionnelle d'au moins cinq (5) ans dans les services sociaux ou psycho-sociaux.

- Maîtriser les connaissances et moyens d'actions propre aux services sociaux (technique d'intervu; thérapies individuelles et de groupe).

Rémunération:

Selon la Convention Collective de Travail (\$15,000.00 à \$29,000.00)

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 22 décembre 1979 à l'adresse suivante:

**Centre des Services Sociaux de la Côte-Nord,
Services Administratifs / Gestion du Personnel,
774, rue Bossé,
Hauterive, P.Q.
G5C 1L6**



Dû à une forte expansion, une importante entreprise manufacturière de la ville de Québec, spécialisée en équipement de cuisine industrielle recherche des candidats pour combler les postes suivants:

GÉRANT DE PROJETS

LES EXIGENCES:

- Membre de l'Ordre des Ingénieurs (préférable mais non essentiel)
- Expérience de gérance de projets
- Habileté à diriger du personnel
- Bilingue

SURINTENDANT-ADJOINT

LES EXIGENCES:

- Formation en génie ou en technique souhaitable
- Expérience dans le métal en feuille et dans les fonctions
- Habileté à diriger du personnel

DESSINATEURS

LES EXIGENCES:

- Technicien (D.E.C.)
- Expérience requise
- Habileté à faire du développement

LES AVANTAGES

Excellente rémunération, bénéfices sociaux très avantageux. Opportunité de faire partie d'une équipe dynamique.

VEUILLEZ FAIRE PARVENIR VOTRE CURRICULUM VITAE LE PLUS TOT POSSIBLE A:

**LES ENTREPRISES JULIEN INC.
200, RUE LACHANCE
DUBERGER G1P 2H3**

34377

CENTRE DES SERVICES SOCIAUX DE LA CÔTE-NORD

Etablissement du réseau des Affaires sociales dispensant des services sociaux spécialisés à la population de la Côte-Nord (environ 114,000 habitants). Le territoire desservi s'étend de Tadoussac à Blanc Sablon.

AGENT DE RELATIONS HUMAINES

(Praticien (ne) social (e) auprès des personnes handicapées.
No. du concours: 349

Lieu de travail:

Territoire de Galix à Pointe-aux-Anglais.

Port d'attache:

Port-Cartier, P.Q.

Attributions majeures:

- Consultation psycho-sociale auprès des enfants (0 à 18 ans) de leur famille naturelle ou substitut.

- Consultation psycho-sociale auprès des adultes et de leur famille.

- Application des Plans de Service P.P.I. (Planification de Programmes Individualisés).

Exigences:

- Diplôme universitaire terminal en service social avec minimum d'un an d'expérience en travail social.

- Formation habitant le titulaire à travailler auprès des personnes handicapées ou être disponible à l'acquiescer.

- Capacité de travailler en équipe et de mobiliser les ressources du milieu.

- Disposer d'un véhicule automobile et consentir à l'utiliser pour fin de travail.

Salaire:

Selon les échelles de la convention collective de travail en vigueur.

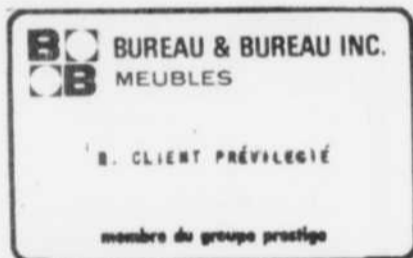
Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 21 décembre 1979 à l'adresse suivante:

**Services Administratifs / Gestion du Personnel,
Centre des Services Sociaux de la Côte-Nord,
774, rue Bossé,
Hauterive, P.Q.
G5C 1L6**

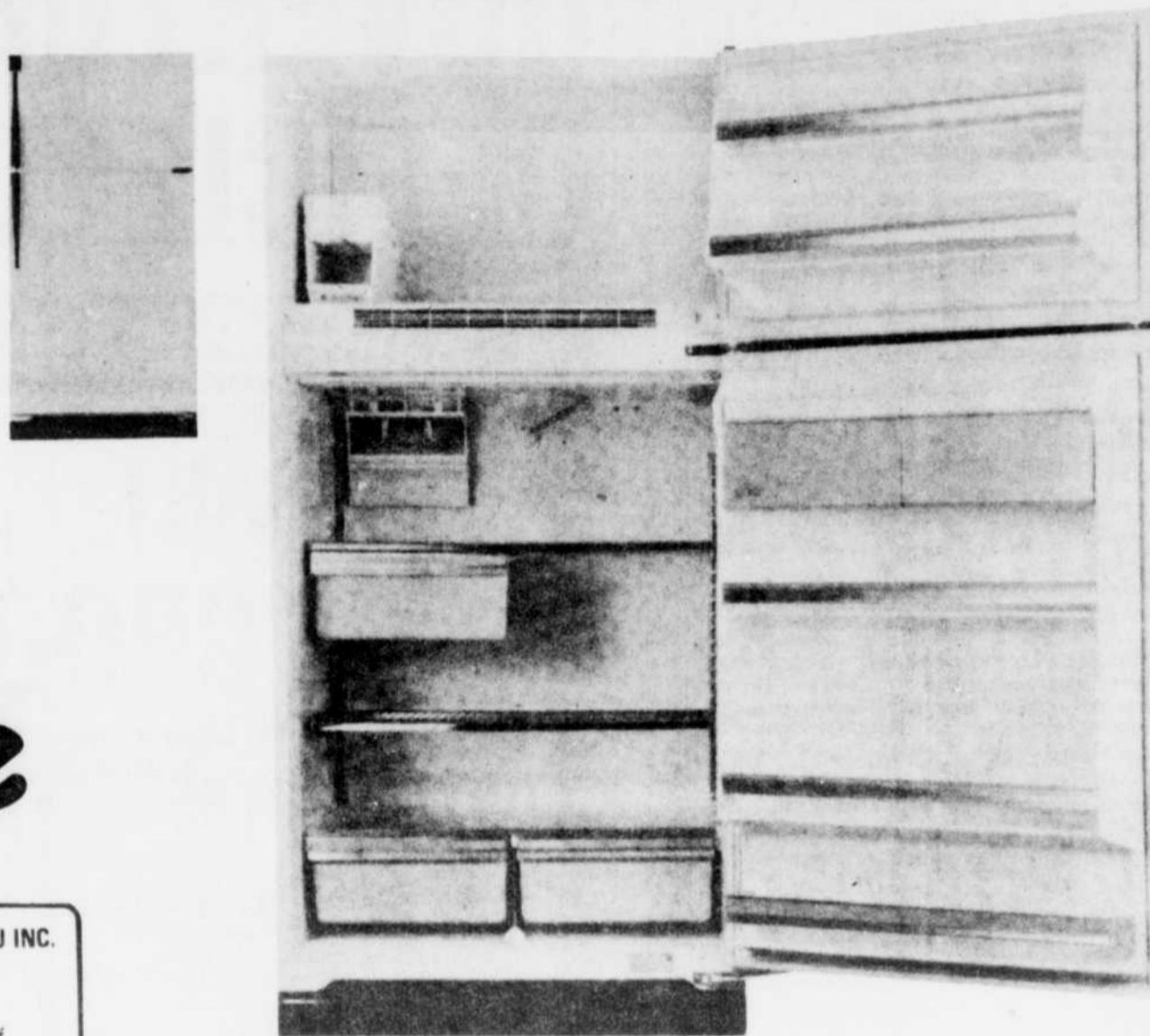
N.B. Bien vouloir Indiquer le numéro de concours.

34297

**meubles
prestige**



GENERAL ELECTRIC



REFRIGERATEUR MODELE L17JDR

CARACTERISTIQUES: "ELEGANCE 500"

- Capacité — TOTAL 16,9 pi cu (479 litres)
- Isolant moulé en place
- Système sans givre
- Compartment congélateur**
 - 2 moules à glaçons
 - 2 tablettes dans la porte
- Compartment réfrigérateur**
 - 2 clayettes en porte-à-faux pleine largeur
 - 3 tablettes dans la porte
 - 1 garde-viande
 - 2 bacs à légumes
 - Garde-beurre réglable
 - 2 casiers laitiers
 - 2 oeufriers
- Extérieur**
 - Courtes poignées de portes sculptées simili-noyer
 - Roulettes
 - Butées de portes
 - Teintes: blanc neige, blé mûr, amande
 - Livrable avec portes s'ouvrant vers la gauche ou vers la droite

DIMENSIONS: Largeur: 30 3/4 po (78cm) — Profondeur: 29 po (74cm) — Hauteur: 66 1/2 po (168 cm)

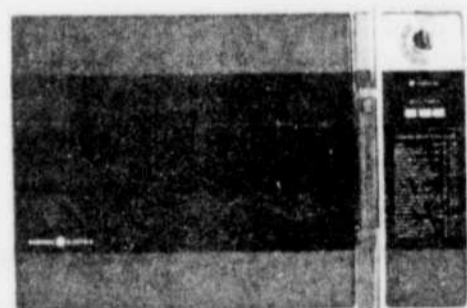
Couleur amande

\$569 ch.

Aussi disponible: REFRIGERATEUR MODELE L 15JDR **\$549** ch.

GENERAL ELECTRIC

la microcuisson



JET 87

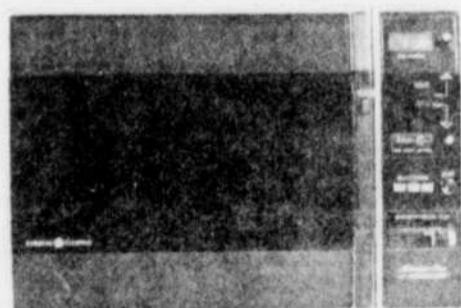
- Minuterie de 35 minutes à 2 modes de fonctionnement — Réglages précis à 15 secondes près pendant les cinq premières minutes.
- Voyant de mise en circuit.
- Trois niveaux d'énergie (élevé, moyen/décongélation, bas) permettant de cuire, de réchauffer, de décongeler ou de mijoter les aliments.
- Guide de recettes au panneau avant, permettant de déterminer immédiatement la durée de cuisson et le niveau d'énergie recommandés pour les aliments courants.

Autres éléments

- Grande contenance, 1.3 pied cube.
- Tablette céramique scellée, facile à nettoyer.
- Mise hors-circuit automatique du four avec signal sonore.
- Revêtement similibois.

\$449 ch.

**FOURS
MICRO-ONDES
GENERAL ELECTRIC**



JET 91

- Sélecteur de durée ou de température — Choisissez le mode de cuisson désiré en fonction d'une durée ou d'une température prédéterminées.
- Minuterie de 60 minutes à chiffres mobiles — Il suffit de la régler à la durée de cuisson désirée, après quoi le four est mis hors-circuit automatiquement et émet un signal.
- Sonde thermique — Insérez la sonde dans l'aliment et choisissez la température que vous voulez obtenir. Le four sera mis hors-circuit automatiquement et signalera lorsque l'aliment aura atteint la température prédéterminée.
- Trois niveaux d'énergie (élevé, moyen/décongélation et bas) permettant de procéder rapidement à la cuisson, au réchauffage et à la décongélation ou de faire mijoter lentement les aliments.
- Pratique bouton de mise en marche (Start).
- Tambour à recettes, traitant de 54 aliments courants avec les niveaux d'énergie recommandés ainsi que les réglages de durée ou de température.

Autres éléments

- Grande contenance de 1.3 pied cube.
- Tablette céramique scellée, facile à nettoyer.
- Voyant de mise en circuit.
- Revêtement similibois.

\$569 ch.



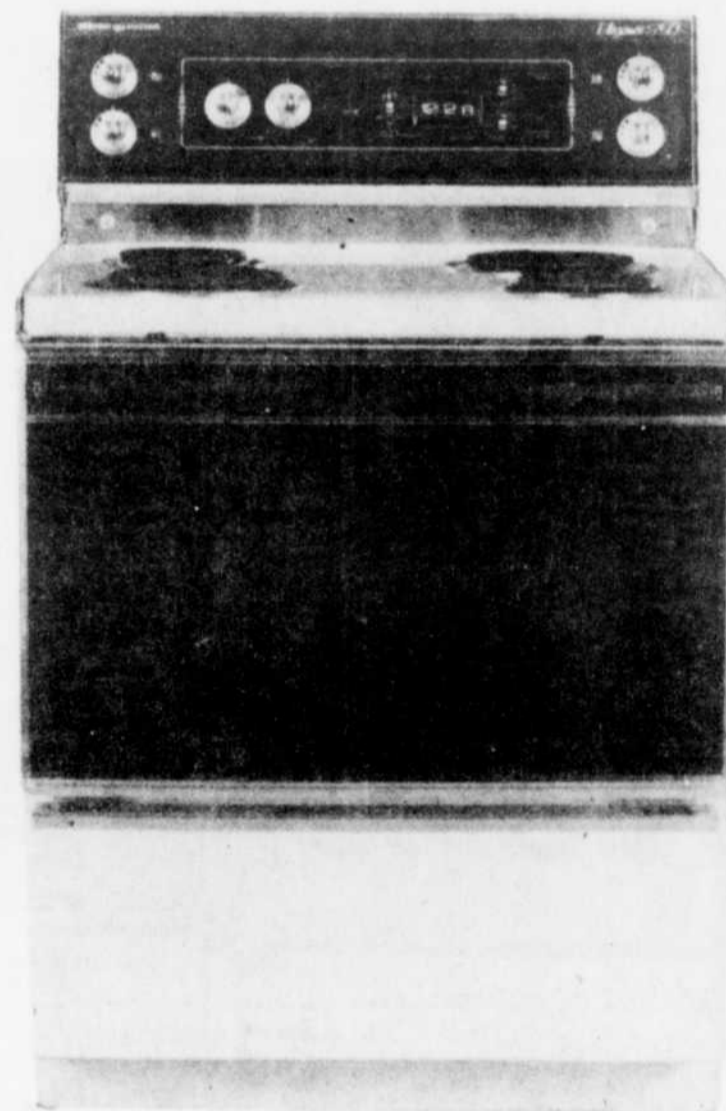
JET 110

- 3 modes de cuisson: cuisson minutée, cuisson à réglage de température (mise hors-circuit automatique lorsque l'aliment atteint la température choisie) et cuisson par mijotage.
- Décongélation avec compte à rebours par chiffres mobiles.
- Entrée de mémoire et rappel de mémoire pour programmes à un ou plusieurs modes de cuisson.
- Horloge à chiffres mobiles.
- Minuterie / attente. Ce système peut être utilisé comme une minuterie électronique dans la cuisine ou dans la microcuisson pour une période d'attente permettant d'uniformiser la température d'un aliment entre la décongélation et la cuisson.
- Quatre niveaux d'énergie: bas, moyen, moyen/élevé et élevé.

Autres éléments

- Rétroaction sonore.
- Voyants de fonction et de niveaux d'énergie.
- Signal automatique de fin de programme, sauf pour la cuisson par mijotage.
- Grande capacité de 1.3 pied cube.
- Cocotte comprise.
- Tablette céramique scellée, facile à nettoyer.
- Revêtement similibois.

\$699 ch.



CUISINIERE MODELE J35LR

CARACTERISTIQUES: "ELEGANCE 850"

- Tableau de commande**
 - Tableau de commande en verre
 - Tube fluorescent
 - Minuterie automatique du four / compte-minutes
 - Horloge à affichage numérique

Surface de cuisson

- Éléments amovibles: 2 de 8 po: 2 de 6 po

Four et tiroir de rangement

- Four autonettoyant "Rapid Clean"
- Poignée de porte sculptée simili-noyer
- Garniture de poignée noire saillante
- Porte en verre noir avec hublot
- Système de cuisson "Mini-Grill"
- Réflecteur pour élément de grillage
- Lampe avec couvercle
- Teintes: blanc neige, blé mûr, amande

DIMENSIONS: Largeur: 30 po (76cm) — Profondeur: 27 po (69cm) — Hauteur: 47 po (119cm)

\$599 ch.

BUREAU & BUREAU

600 ouest, rue Galt, Sherbrooke, Qué., (819) 569-9585

Flora MacDonald à Paris pour un réexamen approfondi des relations du Canada avec l'Europe occidentale

OTTAWA (Reuter) — Mlle Flora MacDonald, ministre canadien des Affaires extérieures, rencontrera le 9 décembre à Paris son homologue français, M. Jean-François-Poncet, avec lequel elle aura deux séances d'entretiens.

Cette visite doit marquer combien le nouveau gouvernement canadien de M. Joe Clark, en fonction depuis six mois, approuve la grande amélioration qui s'est déjà faite dans les relations franco-canadiennes.

Le voyage à Paris de Mlle MacDonald sera aussi le début d'un réexamen approfondi des relations du

Canada avec l'ensemble de l'Europe occidentale.

La visite du premier ministre français, M. Raymond Barre, au Canada, en février, avait été l'occasion d'enterrer, apparemment pour de bon, l'idée que Paris voulait s'ingérer dans

l'avenir du Québec. Un responsable canadien a pu déclarer il y a quelques jours: "Il n'y a pas de tensions dans nos relations avec la France. La visite de M. Barre a remis tout en place".

Il est probable que Mlle

MacDonald exposera au ministre français des Affaires étrangères la façon dont M. Joe Clark entend aborder les sentiments nationalistes québécois, c'est-à-dire en montrant que le gouvernement fédéral cherche véritablement à promouvoir les intérêts du Québec, une province qui connaît déjà un degré d'autonomie assez large.

Selon le député Tom Cossitt

Un "ami" du KGB soviétique au réseau anglais de R.-C.

OTTAWA (PC) — Le député progressiste-conservateur Tom Cossitt a affirmé aux Communes, vendredi, qu'un réalisateur radiophonique du réseau anglais de Radio-Canada avait aidé un agent du KGB soviétique à compiler des renseigne-

ments et avait promis de travailler dans les intérêts de l'URSS.

M. Cossitt a rappelé que ce réalisateur avait déjà été identifié à l'Assemblée législative de l'Ontario comme étant M. Mark Starowicz.

M. Clark évite délibérément les paroles et les actes qui, pense-t-il, pourraient lui attirer l'hostilité des Québécois. Ces derniers doivent se prononcer au printemps prochain par référendum sur la proposition d'un statut de "souveraineté-association" soumis par le premier ministre québécois, M. René Lévesque.



Flora MacDonald

225 fonctionnaires mis à pied parce qu'ils refusent d'être transférés à Shawinigan

MONTREAL (PC) — Le service de l'impôt de Revenu Canada a expédié des avis de mise à pied à 225 de ses employés qui ont refusé d'être transférés à Shawinigan-Sud, comme le prévoyait un programme de décentralisation du gouvernement fédéral.

Dans un communiqué émis vendredi, le Syndicat canadien de la fonction publique, dont font partie les fonctionnaires touchés, "s'oppose énergiquement"

à l'intention de Revenu Canada de transférer environ 465 emplois vers cette ville de la Mauricie. Cette mesure du ministère s'inscrit dans un pro-

gramme de décentralisation de la fonction publique mis en oeuvre par l'ancien gouvernement libéral afin de favoriser les régions où le chômage est plus élevé.

Un porte-parole de Revenu Canada a confirmé que les avis de mise à pied avaient été expédiés.

OUVERTURE OFFICIELLE

SAMEDI, 8 DECEMBRE

RESTAURANT

CROQUE-BEC

Le seul et unique dans la région des Cantons de l'Est.
2146 Route 220, St-Elie d'Orford



(A l'entrée du village de St-Elie d'Orford)



LES METS CROQUE-BEC SONT FAITS A LA MAISON.

INVITATION...

Tous sont invités à venir déguster nos fameux repas Croque-Bec dont on a tant entendu parler.

LES 600 PREMIERS CLIENTS qui dégusteront un repas de \$2.00 ou plus, recevront **GRATUITEMENT** un joli verre clair de 16 oz. de la Compagnie Coca-Cola.

Au temps des fêtes, faites-vous en pas, Steinberg est là!

Demain les Fêtes et vous vous apprêtez à cuisiner? Avant de mettre les mains à la pâte, venez donc vous laisser tenter par l'assortiment d'ustensiles de cuisine que vous réserve Steinberg. Et tous sont à bas prix. Profitez de l'occasion, profitez de la variété pour faciliter votre tâche. Et qui sait, avec ces ustensiles si pratiques, toute la famille voudra peut-être coiffer le bonnet du chef...



ASSIETTE À TARTE EN VERRE GLASSBAKE 9 PIÈCE	\$169	SPATULE DE CAOUTCHOUC AU CHOIX PIÈCE	69c
CASSEROLE RECTANGULAIRE ET COUVERCLE GLASSBAKE - 3 - PINTES PIÈCE	\$359	POIRE POUR ARROSER LA VIANDE PIÈCE	\$159
TASSE À MESURER EN VERRE 8 OZ PIÈCE	\$149	ROULEAU À PÂTISSERIE BARIBEAU PIÈCE	\$289
TÔLE À BISCUITS BAKER'S SECRET 9 X 13 PIÈCE	\$229	Il se peut que certains petits magasins n'offrent pas toute la variété ci-haut mentionnée. Pas de coupon de garantie de prix sur ces articles.	
ASSIETTES À TARTES EN ALUMINIUM POT ÉCONOMIQUE DE 24	\$198	<p>Oui, Steinberg est de votre côté.</p> 	
USTENSILES DE COUPE EN BOIS AU CHOIX PIÈCE	49c		

MacPherson Lumber Inc.
1400, rue Sherbrooke, Magog
843-1121

J. Anctil Inc.
Centre de Rénovation RONA
St-Denis de Brompton
846-2747

Les Entreprises Maurice Dostie
Pose et finition de Gyproc
2520, Des Saules, Fleurimont
567-6048

LOUEZ de TOUT 569-9548
LES ENTREPRISES MARTINEAU INC.
2456 ouest, rue King
Machine à laver les tapis à la vapeur
Agent autorisé Honda pour générateurs pompes à eau etc.

Les Entreprises Benoit Dodier
1519, King est.
Sherbrooke
563-0299

Bonneau Electrique Enr.
R.R. #1, Sherbrooke
562-6156

ROBERT & ROBERT inc.
St-François-Xavier de Brompton
845-2731

Le Bois Rond Laurentien
VAL-MORIN, QUEBEC, CANADA
Tel.: 514-229-3920

Construction & Pavage Dujour Ltée
TRACAGE de tous genres
LIGNES BLANCHES
TERRAINS
DE STATIONNEMENT
RUES ETC.
RR 1, SHER 569-4650

Les Equipements G.R. Inc.
Vente et location: neuf et usagé
Repr.: Richard Morin et Pierre Jutras
893, King ouest - Sherbrooke - 566-2620

Réjean Royer Inc.
Plomberie
65, Lomas — Sherbrooke — 569-7930

Vie • Auto • Feu • Vol • Commerciale
COUTURE • FORTIER ASSURANCES - INC
30, rue Rioux, (Voisin Mr. Muffler) - Sherbrooke - 563-9494

Le Meuble Rustique (1979) Inc. Deauville (1979) Inc.
Casier postal 43, Deauville JOB 1N0, (819) 864-4321

Le petit monde de Jacques Thérberge

Jacques Thérberge vous y invite

d'écoute **CHLT 63**

LUNDI AU VENDREDI 5.30 a.m. à 9.15 a.m.

RADIO SHERBROOKE

24 HEURES PAR JOUR

...La crise américano-iranienne...

Un nouveau pas franchi dans l'escalade:

L'Iran fixera une date pour le procès des otages

TEHERAN (AP) — Un nouveau pas dans l'escalade a été franchi, vendredi, avec l'annonce par le ministre des Affaires étrangères iranien, M. Sadegh Ghotbzabeh, qu'une date serait fixée prochainement pour le procès de plusieurs otages américains.

Le chef de la diplomatie iranienne a précisé que certains otages seront bientôt jugés mais que ceux qui ne sont pas soupçonnés d'espionnage seront relâchés "dès que possible". Cette initiative a provoqué une vive réaction au département d'Etat américain. "Notre position est que tous les otages doivent être libérés", a déclaré le porte-parole, M. Walter Ramsay. "L'idée de fixer une date pour le procès est absolument scandaleuse".

Quant aux étudiants qui détiennent depuis plus d'un mois les 50 otages, ils n'ont pas hésité à contredire M. Ghotbzabeh. "Nous ne libérerons personnes si le chah n'est pas extradé", a déclaré un porte-parole interrogé par téléphone.

Cette prise de position risque de compliquer une fois encore la position du Conseil de la révolution. Pourtant M. Ghotbzabeh s'était montré prudent dans ses propos. Il n'avait fourni aucune précision sur le nombre des otages susceptibles d'être jugés mais il a établi une distinction entre les Américains retenus à l'ambassade: "Ceux qui n'ont pas fait d'espionnage et ceux qui sont coupables d'espionnage".

Interrogatoires intensifs

D'après des rumeurs persistantes mais non confirmées, huit otages ont été soumis à un interrogatoire intensif depuis deux semaines. L'un d'entre eux, M. William Daugherty, aurait avoué être un agent de la CIA. Les étudiants ont annoncé que le chargé d'affaires américain, M. Bruce Laingen, ainsi que deux autres diplomates devaient être jugés.

Interrogé sur l'éventualité d'une condamnation à mort, le ministre a précisé: "J'espère que nous n'en arriverons pas à cette extrémité, mais sur terre tout est possible". M. Ghotbzabeh a affirmé que le principe de visites aux otages avait été arrêté mais l'information devait être démentie par les étudiants.

Le rétablissement de l'unité politique paraissait être le principal souci du

Conseil de la révolution, après l'occupation de la ville de Tabriz par les partisans de l'ayatollah Chariat Madari.

L'ayatollah Khomeiny a invité, vendredi, la population à s'unir pour "mettre le nez des Américains dans la boue". Dans la situation actuelle, a-t-il dit, "les Iraniens devraient chérir leurs

liens parce que c'est notre devise pour la victoire". L'imam de Qom a demandé à la population de scander pendant un quart d'heure des toits de leur maison "mort aux Etats-Unis" et "allah akbar" afin de manifester leur solidarité avec la révolution.

Pourtant, il était difficile de savoir si les appels à l'anti-américanisme permettraient de resouder la population. L'ayatollah Chariat Madari, numéro deux de la hiérarchie chiite, a reçu trois membres du Conseil de la révolution pour tenter de résoudre le conflit l'opposant à l'aya-

tollah Khomeiny au sujet de la nouvelle constitution iranienne.

Chariat Madari a fait savoir qu'il soutenait la position de ses partisans turkmènes qui "aspirent à la liberté et à leurs droits". Il considère en effet que la nouvelle constitution néglige le problème des minorités et accorde des pouvoirs excessifs à Khomeiny.

A Tabriz, capitale de l'Azerbaïdjan, des groupes de paysans et de travailleurs continuaient à se présenter à l'immeuble de la radio pour exprimer leur soutien aux occupants.

Les Etats-Unis scandalisés

WASHINGTON (AP) — Le département d'Etat américain a qualifié vendredi d'absolument scandaleuse la déclaration faite quelques heures plus tôt par le ministre iranien des Affaires étrangères, M. Sadegh Ghotbzabeh, qui a annoncé qu'une date serait bientôt fixée pour le procès

de certain des otages de l'ambassade de Téhéran.

Le ministre iranien a également annoncé que certains des otages, non soupçonnés d'être des espions, seraient libérés dès que possible et que le gouvernement avait décidé d'autoriser des visiteurs à

voir tous les otages.

M. Walter Ramsay, un des responsables du service des affaires publiques au département d'Etat, a déclaré: "Notre position est que tous les otages doivent être libérés". L'idée de fixer une date pour le procès est absolument scandaleuse, a-t-il dit.

Les Européens ne croient pas en l'efficacité d'un embargo contre l'Iran

LONDRES (AP) — La Grande-Bretagne et d'autres gouvernements européens déconseillent aux Etats-Unis de mettre en oeuvre des sanctions économiques au niveau international contre l'Iran, déclarait-on vendredi de sources gouvernementales.

Des sources autorisées, le président Carter pourrait bien décider contre l'Iran un blocus économique, du genre de celui imposé à Cuba, comme moyen de pression pour obtenir la libération des 50 otages détenus par des étudiants iraniens.

Des représentants américains du département d'Etat et du Trésor ont passé ces deux derniers jours à soumettre à la Grande-Bretagne, la RFA, la France, l'Italie et la Suisse des plans d'action précis. Le

secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, doit en discuter avec les gouvernements concernés au cours d'une tournée européenne, au début de la semaine prochaine.

Par ailleurs, les gouverneurs des banques centrales de 11 pays occidentaux et du Japon doivent se réunir à la même période à Bâle, en Suisse, pour discuter des implications de la "guerre" monétaire entre Téhéran et Washington.

Course au mariage

NEW YORK (AP) — La mairie de New York a enregistré cette semaine une forte augmentation du nombre des étudiants iraniens qui épousent des Américaines.

Onze mariages ont ainsi été célébrés entre Américains et Iraniens, un autre

entre deux Iraniens. M. Herbert Ryan, premier greffier adjoint, sans avoir de statistiques de référence, a présenté cela comme étant "inhabituel".

Tous les Iraniens se sont présentés en tant qu'étudiants.

Les partisans de l'ayatollah Madari tiennent



Portant le portrait de leur guide spirituel, l'ayatollah Madari, une foule importante a assisté aux funérailles des garde du corps tués par les fidèles de l'ayatollah khomeiny.

la ville de Tabriz

TABRIZ (AP) — Les partisans du numéro deux de la hiérarchie chiite, l'ayatollah Chariat Madari, semblaient contrôler totalement, vendredi, la ville de Tabriz, (60.000 habitants), capitale provinciale du nord-ouest iranien, après s'être emparés de la station de radio-télévision locale et avoir chassé le gouverneur.

L'ayatollah Chariat Madari est le chef spirituel de la minorité ethnique turque qui exige son autonomie et qui représente un tiers de la population iranienne (35 millions).

Vendredi, des groupes bruyants de manifestants s'étaient rassemblés dans la ville, mais le calme est revenu à la tombée du jour. Il pleuvait, et l'ayatollah Madani, avait lancé un appel au calme aux habitants de l'ensemble de la province, après avoir conféré avec des représentants du Conseil révolutionnaire.



Dans son désir de gagner la faveur de l'opinion publique, le directeur-général de CHLT-TV, M. Gilles David, n'a fait valoir qu'une partie de l'argumentation syndicale proposée hier pour trouver une issue heureuse au différend qui oppose les parties.

Utilisant les ondes de Télé-7 à ses fins personnelles, M. David a insisté sur la rémunération exagérée que toucheraient les Masters "A" et "B", si l'employeur se rendait à la demande du syndicat... Il s'agit là d'une analyse incomplète et assez simpliste du problème.

L'argumentation de l'employeur repose uniquement sur le "quantum", négligeant de rapporter que le salaire hebdomadaire de \$487.00 équivaut à une somme de travail additionnelle... Effectivement, les employés concernés devront oeuvrer onze (11) heures de plus que leurs confrères. Ce fait ou l'incidence monétaire de cette demande trouve sa raison d'être dans une tentative sérieuse pour en arriver à un règlement.

Qu'il suffise de préciser qu'un arbitre a déjà rendu une décision favorable au syndicat dans le cas des Masters "A" et "B". Evidemment, le syndicat se réjouit de cette décision et n'entend pas manoeuvrer, comme l'employeur le souhaite, de telle sorte qu'il fasse fi de ce jugement arbitral... Tout en se sentant heureusement lié, le syndicat NABET a tenté de faire preuve d'une ouverture d'esprit en aménageant la proposition qui a été décriée par l'employeur. En passant, celui-ci a évité de relever une seconde suggestion formulée par le syndicat... Si M. David consacrait autant d'énergie à proposer "quelque chose" plutôt qu'à déguiser la vérité, nous "les parties" n'en serions pas là (dehors)...

NABET déplore l'analyse partiellement objective qu'a véhiculée M. David sur les ondes de Télé 7, hier soir, dans les circonstances que l'on connaît.

NABET, Local 613



d'une ligne...

• PUBLI - PROMOTION • RELATIONS PUBLIQUES

à la page.

• PUBLICITE • CONCOURS • ANNONCES •

7 tirages TOUS LES JOURS
35 TIRAGES PAR SEMAINE
les demandes payantes
CHLT 63
RADIO SHERBROOKE
24 HEURES PAR JOUR



CAPTAIN & TENNILLE casablanca NBLP-7168
 DIANE DUFRESNE Barclay 80294
 CHRIS GORMAN Polydor 2424 195
 BEE GEES RSO RS-2-4200
 PEACHES & HERB Polydor PD-1-R239
 DIANE TELL Polydor 2424 203



MICHEL NORMANDEAU Polydor 2424 204
 YVONNE ELLIMAN RSO RS-1-3038

j'écoute L'APRES-MIDI
CHARLES OUELLET
 entre 13h 15 et 16h 00. Du lundi au vendredi, trois tirages par jour. Gagnez le microsillon vedette de la semaine, sélectionné parmi les artistes suivants: CAPTAIN & TENNILLE, DIANE DUFRESNE, CHRIS GORMAN, BEE GEES.

j'écoute LE SOIR
ROBERT JEAN
 entre 18h 00 et 21h 30. Du lundi au vendredi, quatre tirages par jour. Gagnez le microsillon vedette de la semaine, sélectionné parmi les artistes suivants: PEACHES & HERB, DIANE TELL, MICHEL NORMANDEAU, YVONNE ELLIMAN.



EN COLLABORATION AVEC

RÈGLEMENT GÉNÉRAL

- Tous les jours de la semaine, à compter du 8 octobre, jusqu'au 21 décembre 1979, CHLT-63 diffusera "LES DEMANDES PAYANTES". Pour vous inscrire et avoir le droit de participer, il vous suffit d'écrire sur le coupon ou un fac-similé, le nom de votre artiste préféré, selon votre goût personnel, sans tenir compte nécessairement de la présente promotion.
- CHLT-63 reçoindra par téléphone, sept auditeurs par jour du lundi au vendredi.
- Tous les coupons sont conservés et à la fin de la promotion, CHLT-63 tira au grès un lot d'une valeur approximative de \$2 000 00.
- Vous pouvez participer autant de fois que vous le désirez.
- Les employés de CHLT-63, du réseau TELEMEDIA, de POLYGRAM et ceux de LA TRIBUNE ainsi que les membres immédiats de leur famille ne sont pas éligibles au concours.
- Les gagnants consentent à ce que LA TRIBUNE, CHLT-63 et TELEMEDIA utilisent leur nom et leur photographie pour fins de promotion.

GROS LOT

d'une valeur de plus de \$2 000, comprenant un magnifique système de son, gracieuseté d'ATLANTIQUE CENTRE D'IMAGES ET DE SON, d'une valeur approximative de \$1 200, et de 100 microsillons choisis parmi les meilleurs du catalogue POLYGRAM.

CONCOURS "DEMANDES PAYANTES"
 CHLT 63 - 25, rue Bryant
 Sherbrooke, Québec, J1J 3Z5

Nom.....
 Adresse.....
 Ville.....
 Age..... Code postal.....
 Tél.....
 Mon artiste préféré.....

LA CHAMBRE D'IMMEUBLE DE SHERBROOKE FETE SON PRÉSIDENT

Récemment les membres de la Chambre d'immeuble de Sherbrooke se réunissaient pour la fête annuelle qui est réservée à son président, M. Gérard Déziel, représentant du maire de Sherbrooke de même que le président provincial, M. Ronald Marcoux, ont adressé la parole...



Sur la photo de droite, M. Jacques Filteau, à droite, du Montreal Trust, remet une plaque souvenir à M. Normand Bolduc, de la maison Udec, président de la Chambre d'immeuble de Sherbrooke, en guise d'appréciation pour les services rendus.



M. Denis Gaumond, vice-président de l'Association d'immeuble du Québec, remet une plaque souvenir à Mme Yolande Blanchard, pour souligner l'apport qu'elle a apporté au conseil d'administration de la Chambre d'immeuble de Sherbrooke. Mme Blanchard est maintenant à Bédou.

Concours Mérite Million de la Chambre d'immeuble de Sherbrooke pour 1979. Les gagnants sont: Francine Charest, Roberte Berthiaume, Louise Vézina, Louise Gagné, Aurélie Pinard, Pauline Painchaud, Almé Bergeron, Hercule Marcoux, Michel Charest, Marcel Belavance, André Ouimette, Monick Trudeau, André Larkin et Michel Lamothe.

Des plaques Souvenirs ont été remises aux méritants de ce concours.



Sur la photo, de g. à dr. Louise Vézina, Carole Plamondon, Claude Morneau, présentateur Hugue Sève et Roberte Berthiaume.



D'autres méritants, de g. à dr. Claudette Côté, Roch Lacroix, Louise Gagné, Claude Morneau, Pauline Painchaud et Louise Côté.



Le troisième groupe à recevoir des plaques se compose de André Larkin, Louise Vézina, Michel Lamothe, Monick Trudeau, Claude Morneau, présentateur, Claude Ostiguy, Yvan Choquette et André Ouimette.

Bingo 5-500

la tribune

\$2,500⁰⁰ A GAGNER

Ne perdez pas, ne détruisez pas, prenez bien soin de la carte de BINGO La Tribune-5. Elle vous servira aux cinq MARATHONS. Pour chaque BINGO MARATHON, il faut se rappeler que les numéros sont publiés dans la rubrique d'une ligne à la page.

NUMÉROS PUBLIÉS à marquer sur votre carte pour LE MARATHON NO 1

JEUDEI, le 6 décembre 1979:
N-38, B-12, G-53, N-40, N-32
N-31, B-8, O-69, O-63, G-57

Les numéros ont été pigés par:
M. Stanley Hatcher 2924, rue Chamberland Fleurimont

VENDREDI, le 7 décembre 1979:
G-49, O-66.

Les numéros ont été pigés par:
Mme Christiane Labrecque, 724, rue Coombs, Rock Forest

SAMEDI, le 8 décembre 1979:
O-74 i-28

Les numéros ont été pigés par:
M. Serge Pouliot 1497, Rang 9 Nord St-Elie d'Orford

RÈGLEMENT:

- Le BINGO-MARATHON 5-500 est une série de cinq marathons successifs.
- Seule la carte LA TRIBUNE-5 est officielle. Elle est distribuée dans l'édition du 29 novembre 1979. Nous ne pouvons garantir que chaque abonné recevra cette carte, le hasard joue ici son rôle.
- Le montant qui peut être gagné à chaque marathon est de \$500. Si il y a plus d'un gagnant, le montant sera divisé entre eux.
- Quand votre carte sera remplie (il s'agit d'un MARATHON) appelez immédiatement à La Tribune (566-6353) et demandez le responsable du Bingo, pour la vérification de vos numéros.
- Pour vous qualifier, vous devez appeler AVANT MIDI (12 h 00) le lendemain de la publication du numéro qui vous a permis de compléter votre carte, pour les numéros publiés les vendredis et samedis, vous avez jusqu'à lundi midi pour vous qualifier. Il est évident que le participant qui aura complété sa carte avec le ou les numéros du vendredi sera déclaré gagnant avant celui qui aura complété sa carte avec le ou les numéros du samedi ou du lundi.
- Lorsque nous publions plus d'un numéro, un même jour, le premier numéro a priorité quand il s'agit de déterminer un gagnant.
- La décision de la direction de La Tribune concernant le gagnant sera finale et cette personne devra répondre à une question d'habitude.
- Les employés de La Tribune ainsi que leur famille immédiate ne sont pas éligibles à ce concours.
- La Tribune ne sera en aucun cas, responsable pour plus de \$500, en argent, à chaque marathon même si la cause est due à une erreur typographique ou autre.
- La Tribune a payé les droits exigibles quand à ce concours, en vertu de la Loi sur les loteries, les courses, les concours publicitaires et les appareils d'amusement.
- Un litige quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la Régie des loteries et courses du Québec.

à vous de jouer...



GILLES BOISVERT MEUBLES

vous invite à venir admirer la gamme d'appareils électroménagers



Spéciaux

D'AVANT AGRANDISSEMENT

de notre magasin.

La machine à laver/sécheuse Superb Plus

MACHINE A LAVER JO 44500

- Machine à laver à programmation de 6 cycles
- 2 vitesses de lavage et d'essorage
- Filtre autonettoyant
- Distributeur cône d'agent de blanchissage
- Distributeur de produit assouplissant monte sur l'agitateur
- Signal de fin de cycle réglable
- Niveaux d'eau variables
- Centre de renseignements Bac Pac
- Choix de blanc et amande

La minuterie à programmation élimine tout réglage de température de l'eau et de durée du lavage - le tout se faisant automatiquement. La Superb Plus possède un choix d'eau froide à passer au besoin.

SÉCHEUSE JO 84500

- Séchage automatique commandé - Régulier
- Apprêt permanent
- Séchage minute - Régulier
- 5 réglages de température
- Grille de séchage sans culbutage
- Signal de fin de cycle réglable
- Dessus émail vitrifié
- Centre de renseignements Bac Pac
- Choix de blanc et amande

La sècheuse offre cinq réglages de température, donc une grande gamme de réglages de séchage convenant au grand assortiment de tissus et de vêtements.



\$729

la paire en blanc



\$749

la paire couleur amande.

Voilà une excellente suggestion pour un cadeau à Noël, qui de plus, profitera à toute la famille, car Inqlis comble tous vos désirs et même davantage.



LAVE-VAISSELLE STERLING



1. Planche à découper réversible en érable (mobile seulement)
2. Cinq réglages de cycles à boutons-poussoirs
3. Option de séchage à l'air
4. Deux lampes de fonctionnement
5. Filtre autonettoyant avec protecteur de pompe
6. Lavage hygiénique
7. Douze cycles
8. Deux bras gicleurs rotatifs de gros formats
9. Panier à couverts dans la porte
10. Panier à argenterie dans la porte



Portatif

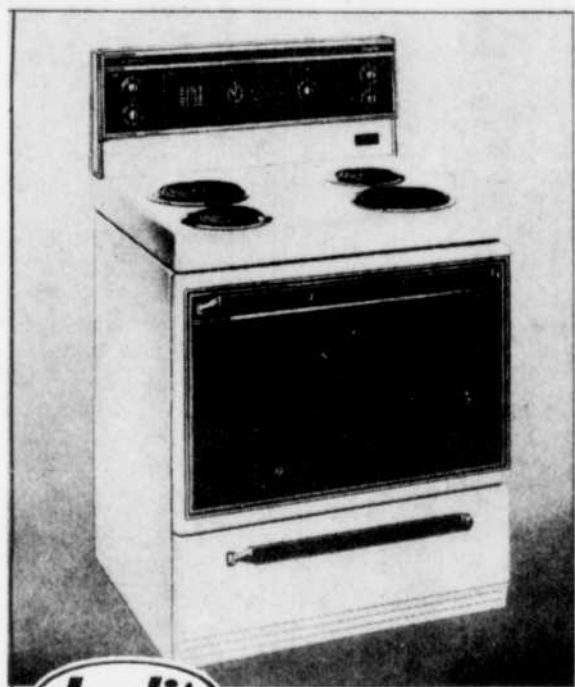
\$429⁰⁰

+ 10.00 couleur amande

Encastré

\$399⁰⁰

CUISINIÈRE STERLING



1. Porte en verre noir à la grandeur
2. Dossier vitré
3. Lampe de dossier à tube fluorescent
4. Éléments de luxe
5. Tournbroche optionnel
6. Délai / cuisson / maintien au chaud
7. Grand tiroir de rangement
8. Poignées de tiroir et de porte à fini veiné bois de luxe
9. Prise pour appareils (chronométrée sur modèle autonettoyant)

Four régulier

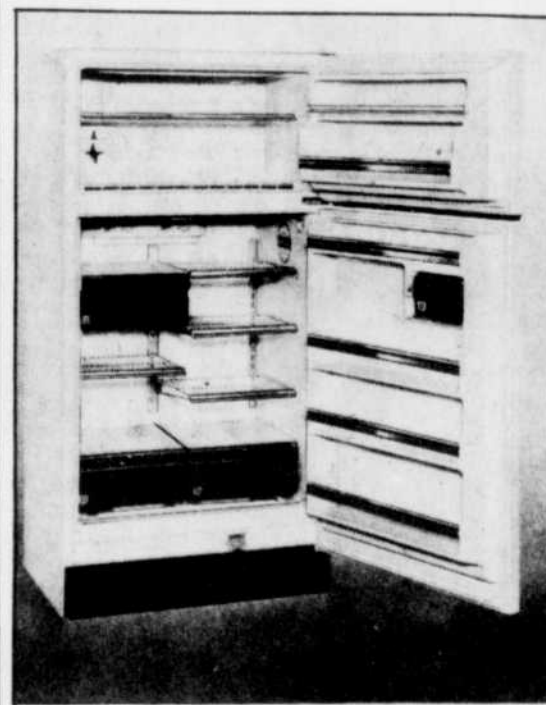
\$399⁰⁰

Four autonettoyant

\$559⁰⁰

+ 10.00 couleur amande

RÉFRIGÉRATEUR STERLING



1. Tablette de congélateur toute largeur avec bac à glaçons
2. Poignées à fini veiné bois de luxe et plaque décorative à la longueur
3. Clayettes divisées en porte-à-faux avec garniture dorée de luxe
4. Deux bacs à légumes
5. Grand garde-viande en porte-à-faux
6. Roulettes

Disponible en modèle JT 76100 de 17.1 pi. cu. et en modèle JT 56000 de 15.1 pi. cu. (identique à ci-dessus mais sans clayette de congélateur toute largeur) * Disponible avec ouverture de porte à droite seulement

JT 56000

JT 76100

\$549⁰⁰

\$629⁰⁰

+ 10.00 couleur amande

GILLES BOISVERT MEUBLES

563-4743

11 KING OUEST, SHERBROOKE

Bonne Valeur



Best Value

CONCOURS EXCLUSIF AUX MARCHANDS D'AMEUBLEMENTS S.V. INC.

INCLUANT Voyage pour 2 en Floride TRAVELAIDE Meubles Acc. électrique T.V. Stereo (Tirage 27 déc. 79)

VALEUR GLOBALE ET TOTALE DE \$15,000 Meubl'Action '79

LE GRAND MAGASIN DE MEUBLES DE LA RUE KING OUEST QUI REpond A VOS GOÛTS ET A VOTRE BUDGET.



Membre de la Corporation des Marchands de Meubles du Québec

Profitez de notre plan de crédit maison. - Plan mise de côté. - Nous livrons, déballons et installons gratuitement, par nos experts.